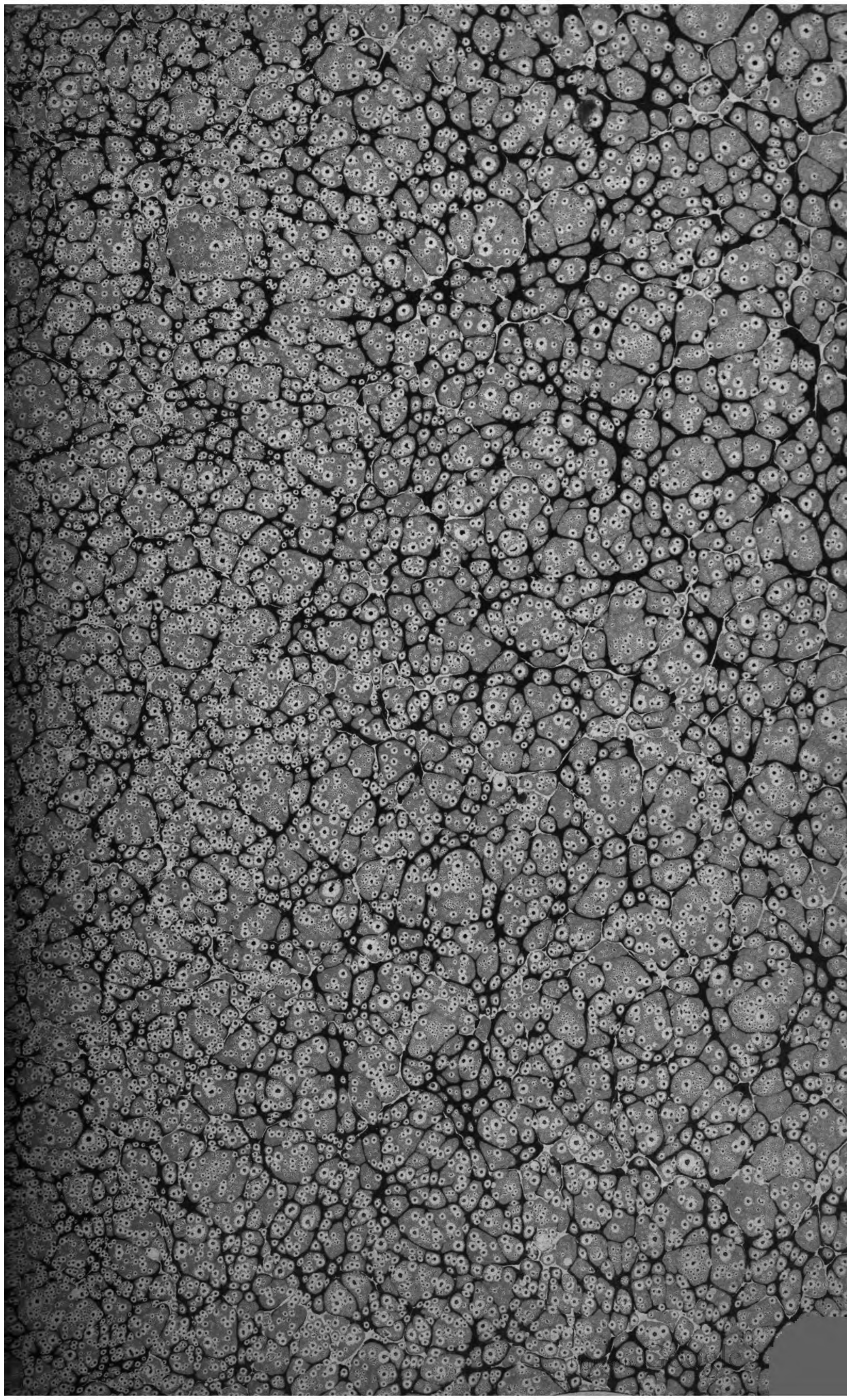




CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG



HISTOIRE ET INVENTAIRE

DU TRÉSOR

DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

HISTOIRE ET INVENTAIRE

DU TRÉSOR

DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

PAR

Auguste Théodore

M. LE BARON DE GIRARDOT

Secrétaire général
de la préfecture du département de la Loire-Inférieure
Associé correspondant de la Société impériale
des Antiquaires de France

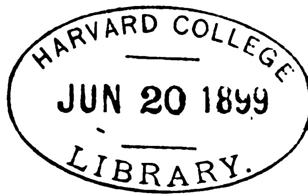
Extrait du tome XXIV des Mémoires
de la Société impériale des Antiquaires de France

PARIS

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie

RUES DE FLEURUS, 9, ET DE L'OUEST, 21

1859


HARVARD COLLEGE
JUN 20 1899
LIBRARY.

HISTOIRE ET INVENTAIRE

DU

TRÉSOR

DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES,

Par M. le baron **DE GIRARDOT**, associé correspondant.

Lu en 1856.

—

Extrait du XXIVe volume des Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France.

—

On sait quelles richesses la piété des fidèles avait accumulées dans les *trésors* des églises signalées par leur importance religieuse à la dévotion générale. Depuis quelque temps l'attention des archéologues s'est portée sur les *vestiges* qui nous restent de tant de grandeurs, et l'étude de ces monuments a augmenté encore l'idée qu'on s'est faite des prodigieuses ressources du génie des artistes du moyen âge. Les métaux les plus précieux, les pierres les plus rares, les camées les plus admirables échappés aux naufrages de la civilisation romaine servaient à la confection d'œuvres d'orfévrerie où l'art dépassait encore le prix des matériaux.

Le trésor de Saint-Étienne, cathédrale de Bourges, était en tout digne de l'église primatiale et

patriarcale des Aquitaines. Il renfermait un grand nombre de reliquaires, de croix, d'ornements pontificaux du plus haut prix et du travail le plus précieux. Cependant, comme la mode exerce partout son empire, il arrivait souvent que les anciens joyaux que le chapitre trouvait trop *à l'antique* étaient défaits et que leurs pierreries étaient montées à la *fassoh* nouvelle; souvent aussi les noms des donataires tombaient dans l'oubli; les titres les plus anciens ne nous ont offert que peu de renseignements à cet égard.

Eudes de Sully, évêque de Paris, donna la *mâchoire* de saint Étienne : *partem anteriorem capitis in qua solent dentes dependere;* Jeslin, chantre de l'église de Chartres, archidiacre de Busançais, donna une partie d'une des côtes du même saint, et des reliques de saint Mathieu, apôtre et évangéliste, de saint Philippe, de saint Jacques le mineur, de saint Cosme, de saint Damien, toutes contenues *in thecis argenteis*. Ces présents étaient faits à l'archevêque et à l'église de Bourges, et saint Guillaume fit la cession entière des objets au chapitre pour éviter qu'ils ne devinssent plus tard une cause de discussion [1].

Un ancien inventaire faisait mention que saint Guillaume avait rapporté de Rome le chef de sainte Luce.

[1] Cartulaire appartenant à M. Vermeil, à Bourges, f° 102, ièce sans date.

En 1458 le Dauphin (Louis XI) donna quatre-vingt-huit saluts pour faire un reliquaire de saint Blaise (5ᵉ regis. des act. cap.). Dans les pièces qu'on va lire, on reconnaîtra quelques-uns des donataires du trésor à leurs armes gravées, *esmaillées* ou brodées sur les objets donnés par eux. Quelques-uns, toutefois, ont été enregistrés. Ainsi en 1443 Jean du Breuil donne au chapitre sa chape brodée d'or[1]; le chanoine Pierre Dohan donne en 1550 un grand calice d'or pour être enterré sous le pupitre à côté du doyen Mathé (acte capitulaire); dans l'inventaire qui va suivre, on verra figurer les noms du duc Jean, de Jacques Cœur, de son fils Jean, archevêque et de plusieurs de ses successeurs; le 24 février 1731, le cardinal des Gesvres fait don à l'église des reliques de saint Colombe, qu'il avait reçues de Benoit XIII, et les fait placer solennellement dans le trésor.

On vient de voir saint Guillaume abandonner des reliques au chapitre, pour éviter toute occasion de discussion entre l'église et lui ou ses successeurs, au sujet des offrandes provenant de leur présence dans le trésor : il déclare qu'en faisant cet abandon, il veut que le produit en soit consacré à l'œuvre et fabrique de l'église.

Les reliques, en effet, étaient d'un bon pro-

[1] Grand cartulaire de Saint-Étienne, vol. 1, fº 414 Rº, arch. du Cher.

duit. On trouve dans les comptes des receveurs du chapitre des articles comme ceux-ci : « 1514, le 4[e] jour de juillet, receu un escu soleil que l'ambassadeur d'Écosse a donné pour avoir veu et visité le trésor et les reliques de l'église; — id. de la présidente de Dijon, de la comtesse de Nevers, le 11 may 1519. » Un inventaire mentionne un plat destiné à recevoir les offrandes.

Mais aucun de ces bienfaiteurs ne se montra généreux comme Jean, duc de Berry. La charte suivante, datée de Paris (mois de mars an 1402), montre quelle vénération il avait pour les reliques de saint Étienne.

Nos, vestigia progenitorum nostrorum regum Francie, qui, in fide fervidi et summa devocione imbuti, actenus die ecclesiam et cultum divinum quam plurimum augmentarunt et ecclesias depressas restaurarunt, insequi ac eamdem ecclesiam Bituris peramplius honorare volentes, gerentes ad illam ab olim multis racionalibus causis zelum devocionis carioris, maxime propter reverentiam et honorem reliquiarum videlicet beatissimi Stephani prothomartyris ipsius ecclesie patroni, cujus maxima pars capitis ac manus integra beati Andree apostoli et caput beati Guillermi confessoris, olim ejusdem ecclie archiepiscopi, cum toto corpore ejusdem ac nonnulla alia sanctorum corpora et reliquie, quorum aliqua in dicta ecclesia ex nostra largicione magnifice et honorifice collata habentur et devote venerantur, cum etiam ad augmentationem certarum missarum et anniversariorum per nos ibidem fundatorum ac etiam nonnullarum missarum quas dilecti nostri Decanus et capitulum ipsius ecclesie pro nostra prosperitate quamdiu vixerimus ac nostre consortis et liberorum nostrorum animarum, quorum aliqua ipsorum liberorum corpora ibidem sunt sepulta....

Dans cette charte, le duc Jean donne au chapitre des terres de 300 liv. parisis de revenu, dont l'amortissement fut consenti par lettre en latin de Charles VI, roy de France, donnée à Melun le 23 janvier 1390, l'une et l'autre scellées de sceaux de cire verte attachés par un lac de soie verte, quant à celle du duc Jean, et par un lac de soie rouge et verte pour celle du roi.

La même année il enrichit le trésor de deux pièces de la vraie croix, de quelques portions de l'éponge, des clous, de la courroie, de la robe de J. C., et de quelques joyaux.

Quelquefois le chapitre achetait des objets précieux ou faisait réparer les anciens. Les registres capitulaires font mention de ces opérations, et nous font connaître le nom de quelques-uns des orfévres du chapitre. C'est d'abord, en 1230, Jean de Faye, *aurifaber*, qui fait amende honorable pour avoir enlevé un vase d'étain à Me Jean, son confrère, logé dans le cloître de la cathédrale, proche la façade de l'église. — En 1426, Guillaume, en 1428, Gilbert réparent le vase *où est déposé corpus Domini;* — en 1434, Pierre fait une châsse; — en 1433, le chapitre délègue deux chanoines pour traiter de la façon d'une châsse avec Nicolas Maquereau, orfévre; — en 1505, Nicolas Ragueau répare les reliquaires.

En 1511, le maître de l'œuvre paye à Jean Ragueau, orfévre, 10 écus pour une pierre qu'il a

vendue au chapitre; en 1517, il paye à Réginald Légier, orfévre à Bourges, 72 liv. 14 s. pour une croix d'argent, par lui faite, pour les processions, non comprise la valeur du vieil argent qui lui a été remis; en 1554, il est ordonné au maître de l'œuvre de faire réparer le diadème de sainte Luce. Mais le document le plus complet que nous ayons pu trouver sur les joyaux exécutés par ordre et aux frais du chapitre est celui qui va suivre.

Parmi les reliques que possédait le chapitre, les plus précieuses étaient celles du diacre Étienne, premier martyr, sous l'invocation duquel est placée la cathédrale. Aussi, le 9 septembre 1476, ordre est donné au maître de l'œuvre de refaire *la tête* ou châsse de saint Étienne; le 29 septembre, l'archevêque Jean Cœur annonce qu'il veut concourir à cette dépense: aussitôt le chapitre envoie une députation pour le remercier, et ordonne que ses armes seront mises sur le pied du reliquaire. Il donna en effet 500 liv. Le Chantre et Caprais, chanoines, sont chargés de traiter avec Pierre de Chappe, orfévre, pour la façon de la châsse, et par délibération du 16 décembre, leur traité est approuvé.

Jehan Lalende et Pierre Jobert furent chargés de surveiller l'exécution de la châsse, exécution qui dura six ans. Voici leur compte rendu:

La déclaration de ce que sire Jehan Lalende et Pierre Jobert ont receu tant de Monsr l'archevêque de Bourges que

de Messrs de Saint Estienne pour faire le chef de mons^r saint Estienne,

Et premièrement :

A esté receu de mesd. Srs. de St. Estienne, au mois de décembre 1476, XXII m rcs II o. VI gr. or, à XVIII karats, les quels ont esté vendus et baillés au maistre de la monnoye de Bourges pour faire escuz, en présence de Nichole Fradet, chancelier de ladite esglise, et maistre André Chevrier, chanoine, et vaut le marc aud. prix IIII^xxVIII l. XVII s. VI d. pour ce icy vallent les dits XXII m. 10 o. VI gr. la somme de XIX^cIIII^xxV l. XVI s. t.

Plus une tuile d'argent poisant VIII marcs.

Plus a esté receu de M. l'archev. à plusieurs fois V^c l.

Plus a esté receu de Mess^grs une ymage dorée poisant IIII m. IIII o.

Plus III lingots d'argent poisant ensemble VI m. IIII o.

Plus une tuile d'or vendu V^cXXVI l. VI s.

Somme toute de la recette II^mVIIII^cXII l. t.

Et en argent blanc XVIII m. VII o. V g.

Despense faite par les dessus dits P. Jobert et Jehan Lallende sur la recette cy déclairée.

Et premièrement :

A esté baillé à Pierre de Chappes, orfevre, auquel mesd. seigneurs de Saint Estienne ont marchandé de faire le dit chief, le dit argent blanc baillé par mess^grs au dit P. de Chappes pour fournir à faire le d. chief, à plusieurs fois en argent blanc qu'ils ont achesté à plusieurs marchands M XXIX l. VIII s. III d.

Plus id. IIII^cX l. XI s. III d.

Plus III^cLXXI l. III s. VI d.

Plus sur ce qui lui sera deu pour la fasson et doreure du d. chief, ainsi qu'il appert par ses quittances....

Au garde de la monnoye de Bourges, pour son droit de l'or qui a esté livré à la d. monnoye, qui est de V d. t. s. pour marc. Toutte fois n'en a eu que VIII s.

Plus a esté payé à Guillaume Briconnet de Tours, au mois

d'avril MCCCCLXVIII pour II^c^ ducatz, qu'il a fait délivrer pour mesd. seigneurs à Rome, à Me Jehan Potier pour avoir le pardon à luy payé II^c^ XX escuz de XXXII s. 1 d. ts. la pièce, qui vallent en monnoye III^c^LII l. XVIII s. III d.

Pierre Jobert a receu du pardon de Xaintes III^c^ l.

A esté baillé a Pierre de Chappes C l.

Id. du grand pardon V^c^ l. X s. 1 d.

Id. XL l.

Depuis a esté receu l'argent de la queste, ainsi qu'il appert par la déclaration, XL escuz, lesquels ont esté baillez à Chenu pour XLII esmaux de plicques achaptez de luy, que le dit de Chappes a par devers luy.

Plus a esté baillé au d. de Chappes de la d. queste le 22 sept. 1480, II m. IIII o. argent blanc et quatre verges d'or en esmail de plique, et toute la pierrerie déclairée en la dite queste.

Plus a esté donné au d. de Chappes en argent blanc emprunté à messieurs du palais XI marcs.

Ainsi, au bout de six ans, le somptueux reliquaire de saint Étienne ne paraît pas achevé, car l'orfévre a encore *par devers luy* des émaux qui ont été employés comme on le verra dans la description, et déjà ce joyau a coûté en à-compte la somme, alors considérable, de deux mille quatre cent quatre-vingt-quatorze livres, sans y comprendre deux verges d'or en émail, toutes les pierreries offertes par les fidèles (et on verra en quelle quantité), enfin trente-un marcs onze onces d'argent; le chapitre avait en outre en avance onze cents livres. Malheureusement il n'est pas possible de trouver quel fut le salaire de l'artiste.

On verra de quelle richesse étaient les ornements sacerdotaux[1] dont se revêtaient les membres du chapitre dans les grandes cérémonies. Ils étaient *ouvrés* par des brodeurs, dont quelques-uns nous sont connus : comme Claude Dorival, Rossignol, Pierre Chagnon, les deux Guillaume Bremault[2], le père et le fils, tous du XVIe siècle et attachés en permanence à la cathédrale[2].

[1] Ces ornements étaient acquis par don ou par achat. — 1472. « Baillé, pour une robe de velours noir, dont a été faict une chappe, XIIII écus d'or, et V s. à celui qui l'enseigna à vendre, pour son courtage ; à celui qui a fait la chappe, pour la façon et orfroi, XVIII liv. III s. » — Le droit de chappe était une obligation imposée aux archevêques de fournir un ornement complet à leur prise de possession.

En 1428, le trésor est dépositaire des joyaux du chapitre de Melun, qui demande, à cause des guerres, la permission de déposer un coffre, *archiam*, dans la cathédrale, où il puisse mettre ses joyaux, *jocalia*, et les reprendre à sa volonté. Accordé. — En 1443, il est statué que, si l'abbé de Saint-Denis vient chercher ses reliques, on le conduira en procession jusqu'à la porte de la ville. On conserve encore le reçu donné par cet abbé lorsque le précieux dépôt lui fut rendu ; c'est un acte par lequel Philippe, abbé de Saint-Denis en France, reconnaît avoir reçu de l'archevêque et des doyen et chapître de la cathédrale de Bourges la couronne du Sauveur et l'un des clous avec lesquels il fut attaché à la croix, confiés aux chanoines, et les en tient quittes. 1445, 17 juillet.

[2] En 1562, Pierre Chagnon, brodeur, reçoit 56 liv. 10 s. pour avoir fait à journées extraordinaires neuf vingt sept fleurs de lys d'or, dont la chappe de velours violet cramoisy était semée.

Le trésor était renfermé dans des armoires disposées à cet effet dans le sanctuaire et fermées à trois clefs; la garde était faite la nuit par les coutres et des chiens. Les coutres couchaient dans une chambre qu'on leur avait réservée derrière les armoires. Une bulle du Pape (Arch. du chapitre, 33e cote), et un acte capitulaire du 12 septembre 1511 interdisent la sortie des croix, ornements, calices, chapes, etc., sans la permission expresse du doyen.

Pour plus de précaution on renouvelle fréquemment les inventaires. En 1439, deux chanoines sont commis pour visiter les joyaux, reliques et vêtements sacerdotaux. Un inventaire général est dressé en 1537; il est renouvelé le 11 septembre 1562, en 1667, en 1696 et dans le courant du XVIIIe siècle. Nous donnons le texte presque entier de l'inventaire de 1537 et des extraits des autres pour compléter la description du trésor de Saint-Étienne.

Et premièrement :

Inventaire des relicques estans es aulmoyces qui sont dessus l'aultel de Monsr Sct Guillaume derrière le grand aultel, en la quelle il a :

1. Une très-belle croix d'or garnye d'esmaux de pellice, c'est à scavoir de treize ronds, dont celuy du milieu est plus grand que les aultres, qui se estache à quatre petites cheynes d'argent dorées et quatorze quarrés que au long et au travers de la d. croix y a treze bailletz dont les quatre des boutz sont plus gros que les aultres, neuf saphyrs et soixante et quatorze grosses perles et sur le d. esmail du

milieu a quatre baillets quarrés dont l'ung est plus grand que les aultres et trois perles plus grosses que les aultres et autour le d. rond esmail a xxviii perles de compte et en la pourfilure qui est au long et au travers de la d. y a quatre cens quarante six petites perles rondes de bonne sorte et de la d. croix par dessoubz le d. grand esmail y a une croix du feust de la vraye croix garnye comme dit est, XVI marcs IIII onces, VIII gros.

2. Item ung pied d'argent doré sur le quel est assise la d. croix faict en fasson de roche esmaillé en tous de plusieurs esmaulx es armes de mons' de Berry, poisant XXVII marcs III onces.

3. Item une croix d'or en la quelle y a un grand ange qui tient ung Dieu de Pitié esmaillé de blanc et le d. ange a quatre elles esmaillées de noir en fasson de plumes, et au bas de la d. croix aux deulx coustés y a deux petits anges esmaillés de blanc et à chacun deulx elles, l'ung des quels tient un pilier et une couronne d'espines et l'aultre la lance et deulx clous, et au hault de la d. croix y a cinq gros bailletz et parcidevant y en avait six dont l'ung a esté perdu comme appert par le lieu vague. Plus y a deulx grosses perles et six moyennes et semble qu'il ayent esté ousté de la d. croix aulcune pierrerie par l'apparence de six petits pertuis qui y sont; et est la d. croix assise sur ung pied d'argent doré faict en fasson de chateau. Le quel pied par devant est garny de cinq anges, les trois incarnez et les aultres qui sont aux deulx bouts non, et ont les d. anges chacun deux elles et tiennent petits roiellets, et audessoubs y a trois escussons aux armes de feu monsieur l'arcevesque de Bourges Jehan Cuer et de feu ses pères et au derrière du d. pied y a trois tournelles et marchicollis et semble qu'il y ayent faulte d'un soubassement, et poise la d. croix et deulx petits anges tous d'or avec une petite. . . . .
. . . qui est d'argent sans le pied trois marcs, et le pied de la d. croix, qui est d'argent doré, ainsy qu'il est, poise IIII marcs 1 once.

4. Item un grand chief avec les espaules vestu en fasson de diacre d'argent doré faict en révérence de mons[r] Sct Etienne, ayant un diadesme au milieu au quel il y a ung fermeillet garni d'ung grenat, trois pierres perses et troys blanches, et à l'entour du d. diadesme y a quatre esmaulx de plicque le fond esmaillé et y a deux petits chappelets de perle de grosse semence à l'entour, en la bourdeure y a huict perles bleues et VI blanches et VIII rouges, deulx viz d'argent, où il y a en chascung ung gros doublet et au derrière y a ung grand soleil, au milieu du quel y a ung esmail de raval où est émaillé l'imaige Sct Estienne et deulx tirants, et au faict du quel chief y a ung cristal rond au quel y a du chief de Mons[r] Sct Estienne et à l'entour du col dessus les épaules et autour du bout du chief y a une manière d'orfrais où il a XLVI esmaulx de plicque et en l'orfrais d'alentour du col y a ung fermeillet d'or où il y a une amatiste en tables et quatre perles à l'entour du d. fermeillet et y a six saphirs, quatre grenats, quatre amatistes, deulx aigues marines, un prisme d'esmeraulde, une pierre de agathe et ung citrun et une aultre amatiste gravée, et aux deulx orfrais qui sont sur les espaules y a ung saphir blanc et ung aigre marin, douze grenats et ung doublet ung ballet. Et à l'orfrais du bout du chief y a quatre camayeulx, dont celui du milieu est gros, une onine gravée, cinq saphirs, deulx baillets, deulx gros grenats et quatre pierres perses. Et en la poictrine du dit chief entre les orfrais y a trois fermellets d'or, et en celuy du milieu y a ung gros grenat long en cabochon, deulx baillets, deulx saphirs, douze perles et en ceulx des deulx coustés y a eu chascung ung gros saphir rond et en table et un chascung huict perles et le dessoubs du d. chief est semé de feuilles d'argent doré.

Et est le d. chief assis sur une lenterne d'argent faicte de massonnerie, en la quelle y a grands pilliers qui soustiennent les espaules et en chascun pilier ung angelot tenant les armes de France et sont esmaillés les d. piliers à l'entour de fleurs de lys. Et dedans la d. massonnerie y a huict eves-

ques et sur les d. imaiges sur chascung chapiteau de la d. massonnerie y a ung petit imaige de Sct. Estienne tenant entre ses mains ung cristal rond dedans le quel y a des relicques du d. Sct. Estienne. Et aux deulx coustés du d. chief y a deulx grands anges qui sont en chappes et sont garnys les d. deulx anges chascung de deux elles et au dessoubs de la d. massonnerie y a ung entablement d'argent doré environné des armes de France, sur lequel y a ung marchicollis tout entour de la d. massonnerie faict à cresneaulx et tournelles, autour du d. entablement y a quatre. . . . . . poisant le tout, ainsy qu'il est, II^{c}IIII^{xx}XVI m. V onces.

5. Item ung grand joyau d'argent doré en fasson de massonnerie, auquel est la main senestre de Monsr Sct. André apostre dedans ung gros cristal rond. et la d. main garnye d'or et de six petits escussons esmaillés es armes de feu mons^{r} de Berry et dessus les doibs d'icelle y a ung fermail d'or garny de six baillets dont l'ung est plus gros que les aultres, cinq saphirs et xv grosses perles, et fault au d. joyau ung pillier de ceulx d'ambas et les bouts de plusieurs petits pilliers et deulx petits lizard en manière de gourgoutes, poisant cinquante huict marcs cinq onces.

6. Item ung grand chief mictré d'argent doré faict en révérance de Monsr Sct. Guillaume arcevesque de Bourges, auquel est le propre chief du d. Sct. et a sur les espaules une manière d'orfrais servans à une chesuble et par dessus garny de pierrerie et entoure au dessoubs du d. orfrais, c'est à scavoir de saphirs et plusieurs aultres pierres, jacintes, rubiz, . . . grenats, perles d'Escosse et de Sienne et aultres pierrerie de petite valeur, et en la bordure d'ambas qui est couverte de grenatz en fault huict, et en la mictre a six gros saphirs et plusieurs aultres moyens ballets, grands et petits de maulvaise coulleur d'esmerauldes grandes et petites, saphirs, peridoz, rubiz, . . . perles d'Escosse et de Sienne et aultre pierrerie de petite valeur, et sur les deulx bouts de la d. mictre a deulx gros saphirs sur le rond et faut deulx feuilles de la d. mictre aussi trois pierres avec la

garniture de deulx et une pierre de l'orfrais du derrière outre les fanons, et poise tout ensemble avec les fanons ou pendans de la d. mictre garny de pierrerie et perles de petites valeurs, dont mons[r] de Berry donna la pierrerie comme dict est, poise le d. chief avec la d. mictre, ainsy qu'il est, LXVI m. III o.

Il fault aux fanons deux perles et deulx grenats, à l'ung et à l'autre une perle et aux pendants treize fleurs.

7. Item ung grand chief avec les espaules d'argent doré faict en revérance de madame Scte. Luce à chief pendant assis sur ung soubassement de cuivre doré environné de six griffes. Au quel soubassement y a des. . . . . d'argent esmaillés d'azur tirés d'or moullu, contenant la. . . . . de madame Scte. Luce. Au d. chief y a ung diadesme au milieu du quel y a ung voerre verd par devant et faict à persis par le milieu et le bourd d'entour a pierrerie, au quel diadesme y a LXIII pierres de petite valeur comme voirres, cornalines, strains, camayeulx, et derrière le d. diadesme y a ung soleil. Sur le d. chief y a une couronne de pierrerie et au devant d'icelle y a ung camayeulx de porcellaines faict en manière et figure de annuntiation et autour de la d. corronne par le dessus y a dix roses tout garnye de pierreries et a chascune des d. roses y a sept pierres qui sont tous voirres et pierres de petite valeur, et entre chascune rose y a une trefle, et au milieu d'une chacune trefle y a une demye perle d'Escosse, et le bourd par dessoubz les roses de la d. corronne est garny semblablement de pierrerie de petite valeur en nombre XLVIII pierres, le d. chief garny de brodure en manière d'orfrais c'est assavoir en icelle bourdure du collet y a XXXI pierres, c'est assavoir un pérédo par devant et quatre grosses amatistes de couleur, deulx grosses jacintes, une grosse cornalline toute ronde, et deulx agathes assez grosses et le reste pierre de petite valeur et aux coustés des d. orfrais de devant y a l'ung d'iceulx XVI pierres, c'est assavoir trois grosses amatistes, ung gros saphir pers, une agathe et le reste de petite valeur

comme voirre, doublets et strains et en l'aultre cousté y en a XVI dont y a ung camayeulx de cornalline et le reste tout voirres et pierres de petite valeur. Et en la bourdure du dessoubz y a xxx pierres dont il y a onze grosses pierres soit voirres que doubletz, une prisme esmeraulde, une jacinte, une agathe, un œil de chat, ung camayeulx et le reste de petite valeur. Et au milieu de l'estomac du d. chief ung fermaillet où il y a ung cristal d'avant soubz le quel y a des relicques de la d. saincte et le dit fermaillet garny et environné de pierreries, c'est assavoir six pierres en moullinet telles quelles, et trois grenats ensemble une grosse amatiste et le reste pierreries de voirres en nombre font avec fermaillet XVI pierres.

Item le chief de madame Scte. Luce poise cinquante V marcs d'argent comprins la pierrerie, dourure, le diadesme et corronne.

Item six placques au pied, les quelles sont d'argent doré, poisant III m. et demi, en tout LVIII marcs et demy.

Le pied poise III^xx liv. de cuivre et III m. d'argent pour les souldes.

Sommes que le dit chief couste tant au d. argent que comme pierrerie, dourure et fasson dix sept cents liv. t^s. (Il avait été fait en 1515.)

8. Item un petit joyau d'argent doré pour le corps de Nostre Seigneur le vendredy saint, et pour porter corpus domini le jour de la feste Dieu, au quel a deulx anges assis sur ung petit entablement qui soustiennent ung tabernacle en manière de chappelle, où il y a deulx cristaulx et au dessous a une croix en laquelle a ung crucifix, nostre Dame et Sct. Jehan aux deulx coustés, donnés par mons^r de Berry, poisant le d. joyau V marcs.

9. Item une petite paix d'or, au milieu de la quelle a ung crucifix esmaillé de blanc et les cloux du crucifix des pieds et des mains sont trois poinctes de diamants au dessus du quel y a Dieu le père et aux coustés du d. crucifix comme au milieu deulx anges en. . . . . et aux deux coustés par

le bas une Nostre-Dame et un Sct. Jehan tous esmaillés de blanc et autour y a deulx baillets bons, huict bonnes perles et trois cristaulx bons esquels y a dessus et dessoubs la figure du soleil et de la lune et une petite croix de la vraye croix et le fond de dessoubs le crucifix et une pièce de cristal.

Y a deulx petits ronds où il y a deulx. . . . fleurs de lys. . . . . Et poise la d. paix II m. VI o. VI gros.

S'ensuit les relicques et joyaulx qui se mectent et appouzent sur le grand aultel de la d. église ès fêtes de chantres et soubz chantres estant en une aulmoyse du cousté senestre du grand haultel.

Et premièrement :

10. Une grande croix de boys bien ancienne garnye et couverte de l'ung des coustés de devant d'or et garnye par-dessus de certaine quantité de pierrerie, c'est assavoir six agathes dont l'une est plus grand que les aultres, une bonne turquoyse et plusieurs aultres de petite valeur et de petits camayeulx. Et au milieu de la d. croix y a ung crucifix, Nostre Dame et Sct. Jehan aux deulx coustés et au long et en travers de la d. croix y a plusieurs demys images d'esmail et de hauttes tailles et les aultres sur esmaulx de pellice tout d'or et a esté mis au bas de la d. croix depuis naguères ung ancien imaige. . . . . d'argent doré auprès du quel et à cousté du pied de la d. croix y deffault une pierre et est la place vide. Et le derrière et cousté de la d. croix est couvert d'argent doré et garnye au long et travers de pomme de pin et au milieu a ung agnus Dei et quatre évangelistes dont celuy d'en bas y a esté mis puis naguères et reparé la dite croix qui avoit este fort endommagée et poise la d. croix XXIII m. VI o. et demye.

11. Item une petite croix bien ancienne d'or et d'argent, c'est ascavoir le cousté de davant d'or sur le quel a au croisson du millieu une pièce longuette du fust de la vraye croix et certaine quantité de pierrerie c'est assavoir esmeraulde, des doublets, ung camayeulx et aultres pierres de pe-

tite valeur; et fault eu aulcuns lieux de petite pierrerie, et le derrière est d'argent ouvré et garny de pierrerie de petite valeur.

Item ung pied d'argent doré sur quoy sied la d. croix où il y a feulles. . . . . .où il y a trois pierres de petite valeur et dessoubs le d. pied y a quatre trous, la quelle croix se porte à l'adoration du vendredy sainct et à la procession de l'invention Scte. Croix; et poise la d. croix avec le pied III m. II o. et demye.

12. Item une petite chasse de boys couverte de feuilles d'or et le davant dore fin il y a trois imaiges de demye.... c'est assavoir nostre Seigneur, nostre Dame et Sct. Jehan et y a plusieurs pierreries c'est ascavoir XIX petites turquoyses assez bonnes et aultres petites pierreries de petite valeur et l'aultre cousté couvert de feuillets d'or bas à imaiges. . . . . . . de demye. . . . où est lapidation Sct. Estienne dedans laquelle a du sang du d. sainct et la couverture de dessus est d'argent doré où il y a au milieu ung grand cristal et aux bouts deulx lezards tenant en leurs bouches deulx rouletz d'argent doré et au circuit la d. imaige Ntre. Dame y a deulx plans vuides tant d'argent que pierrerie et du d. cousté y a deulx pierres, et poise la d. chasse ainsy quelle est XIII m. III o. et demye.

13. Item une imaige d'argent doré du d. Sct. Estienne habillé en diacre, le quel a sur la teste ung chaillon d'argent et autour du col ung collier au quel a devant ung esmail de plicques et en l'autour deulx saphirs, deulx ballets et douze perles assez grosses et tient le d. imaige ès mains une maniere. . . . . au milieu de laquelle y a ung reliquaire où il y a des relicques du d. Sct. et entour du d. reliquaire y a ung camayeulx, ung baillet, ung petit esmail, sept perles, ung petit grenat et est assis le d. imaige sur ung pied d'argent doré en fasson de tournelles sur le quel pied six petits. . . . . en fasson de tirants.

Et pend au bas du d. imaige ung manipulon d'argent doré, et poise le d. imaige avec le pied XV m. VI o.

14. Item une pièce en fasson d'ung chaillou assis sur ung pied d'argent doré par dessus le quel a huict fleurs de lys, les armes de mons[r] de Berry et au dessoubz du d. chaillou a ung petit esmail rond et armes de mond. s[r] donné par luy, poisant tout ensemble III m. IIII o.

15. Item une chasse d'argent doré appelée la chasse des Innocents, en la quelle a quatre pieds de cuivre doré en forme de quatre imaiges pourtant la dite chape à quatre pans, et à l'ung des grands pans a l'histoire de Ntre Dame allant en Égypte il y a ung imaige de demye. . . . et l'aultre. . . . a l'istoire de l'occision des Innocents contenant cinq imaiges de demye. . . . . et en l'aultre petit a l'istoire de la lapidation de monsieur Sct. Estienne, contenant deulx imaiges et une main en huisset et en l'aultre petit a l'istoire du martyr mons[r]. St. Laurent contenant cinq imaiges, et tout autour des d. pans y a XIIII esmaulx où sont figurez plusieurs imaiges, et au fonds de la d. chasse y a l'anuntiation Ntre Dame contenant deulx imaiges et ung Dieu le père et plusieurs petits imaiges avec ung pot de lis tout à demye. . . . . et de l'aultre cousté du d. fais y a le mistère des trois roys contenant cinq grans imaiges, ung petit et deulx testes et ung arbre, le tout de demye. . . . . et aux deulx pignons de la d. chasse y a seize feuilles petites et deulx grans par les deulx bouts et au dessus du d. fais dix crestes et autour de la couverture par le bas y a XXXII petites feulles, poisant tout IIII[xx] XV m. V onces.

16. Item une imaige de Ntre Dame d'argent doré tenant son enffant sur ung entablement d'argent doré esmaillé autour de plusieurs anges joignant les mains et sur la teste du d. imaige y a une corrone où il y a pierres en vouyrres et perles de petite valeur et fault le rainsseau que les d. imaiges tenaient en sa main, et au davant du d. imaige y a ung cristal long où il y a des relicques enchassées, les bouts d'argent doré où il y a plusieurs pierres de petite valeur assis sur deulx pilliers ronds assez longuets, et sur le d. cristal y

a une petite. . . . . d'argent doré à petites coquilles et trois pierres de cristal rond, poisant VIII m. V o.

17. Item une aultre imaige Ntre Dame d'argent doré assis en une chaise tenant en son bras droict et en l'aultre mein une branche de lys d'or dont les fleurons et feuilles sont quasi perdues et n'y a que ung fleuron et demy esmaillé de blanc et a sur la teste une couronne où il y a quinze perles de grosse semence et autres pierres de petite valeur et y a faulte en la d. courronne de trois perles ung fleuron et plusieurs petites pierres et par derrière de la chaire y a ung pilier demy rompu et par devant sur le pied y a ung cristal rond enchaussé par les bouts d'argent doré et en l'entour du d. pied y a huit grosses perles deulx par deulx et au bas du pied par devant y a ung escusson ou sont les armes de la Royne de France et moictié. . . . . lequel imaige la d. dame donna à la d. esglise, et pese la d. image IIII marcs.

18. Item ung tableau de boys couvert d'or appelé le Texte, garny de pierreries, c'est ascavoir de vingts saphirs tels quels et cinquante saphirs et plusieurs aultres esmerauldes et pierres de petite valeur et entour du d. tableau a xiiii esmaulx de piliers carrés et aux quatre bouts a quatre demyes images, et poise XIIII marcs V onces.

19. Item une imaige d'argent doré faict en l'honneur de mons^r Sct. Blaise abillé in pontificalibus, chasuble, mictre et crosse garnye de pierreries de petite valeur et de deulx fanons pendans par derrière où pendent à chacun trois clochettes, lequel imaige est assis sur ung pied d'argent doré autour du quel pied par le devant a trois petits imaiges tous enlevés l'ung de Sct. Blaise et les aultres deulx tirants et est revetu le d. pied de six pilliers carrés et au cousté du d. pied y a deulx escussons es armes du Daulphin (depuis Louis XI, qui avait donné, en 1458, 88 saluts pour faire ce reliquaire), et sur le d. pied par devant y a ung relicquaire de cristal à six carrés garny par les bouts d'argent doré et dedans le d.

cristal, a ung ossement du d. Sct. Blaise, et poise le d. imaige XIIII m. II onces et demye.

20. Item ung relicquaire au quel est la mantonnière de mons^{r} Sct. Guillaume, où il y a ung imaige d'argent doré faict en reverance du d. sainct mictré et tenant une crosse en l'une de ses mains et aux deulx costés y a deulx anges d'argent doré qui soustiennent le d. relicquaire et garnis chascun de deux ailles assis sur ung petit entablement d'argent doré où y il a dessus ung escusson esmaillé es armes de mons^{r} de Berry et aux deulx coustés y a deulx aultres petits escussons esmaillés es armes de madame Jehanne de Boulongne, femme de mond. s^{r}, et au devant du d. entablement a escrit : C'est le menton de monseigneur Sct. Guillaume, et poise tout ensemble XIIII m. III onces.

21. Item ung bras où y a des os du bras dextre de mons^{r} Sct. Guillaume, arcevesque de Bourges, couvert d'argent doré, une main par dessus qui faict manière de signer, et souloient estre par apparance les bouts du d. bras et main bourdés d'ouvrage ancien sur fasson de damas, et par dessus estoient garnys de pierres, saphirs, prismes esmeraudes et aultres pierres de petite valeur et au bras dessus dict l'apparence de l'os du dict bras qui est descouvert, un gros saphir et en l'ung des doigts de la d. main, ung annel d'or de vieille fasson et une pierre de couleur de rubiz, poisant IX marcs.

22. Item un aultre bras du costé senestre avec la main tout couvert d'argent blanc, au quel a ung os d'ung bras de mons^{r} Sct. Austreille, arcevesque de Bourges, et dont le d. bras et pourfiloir du d. bras garnis d'argent doré et par dessus de pierres et d'esmaulx de petite valeur et en l'ung des doigts de la d. main a ung annel de vieille fasson et une pierre de couleur de rubiz, poisant garny comme dict est VII marcs V onces et demye.

23. Item ung aultre bras de boys du cousté dextre couvert d'argent blanc comme le précédent, où il y a une main qui fait manière de signer, auquel bras a des relicques de

monsʳ Sct. Sulpice Sévère arcevesque de Bourges, et sont les bourds d'icelluy d'argent doré et par dessus garny de prismes d'esmerauldes, de grenats, perles et aultres pierreries de petite valeur, poisant V m. I o.

24. Item ung aultre bras d'argent doré, lequel est à droict la main d'icelluy estant de fer ou de cuivre incarné au quel y a des ossements du bras de monsʳ Sct. Estienne; et au pied d'icelluy bras y a une teste de ung évesque en un rond, et en icelluy rond, ou auprès, y a ung escusson armoyé aux armes de monsʳ le duc de Berry, lequel bras donna le d. duc à la d. esglise au moys de may l'an mil IIIIᶜ et v en approuvant et confirmant la fraternité faicte et accomodée entre messieurs de la d. esglise et ceulx de la chapelle du d. sieur duc, poisant VI m. II o. II d.

25. Item ung tableau bien antien de trois pièces en fasson de pignon, où il y a plusieurs reliques dont les noms sont escrits en plusieurs lieulx du d. tableau et soulait avoir ung parchemin à iceulx au dessoubs. Au tableau du pignon du millieu a pierrerie, c'est assavoir prismes esmerauldes, doubletz et ung grand camayeulx où il y a taillé ung hommes sur ung cheval, et sur les bouts des deulx pignons y a deulx grans esmaulx de pellice.

26. Item ung grand calice d'argent doré avec patère, dont la couppe par dessoubz est environnée d'ung soleil et camasse et le bourdon garny de cueurs et cocquilles petites eslevés et le pied de cueurs, sur les quels a de petits roollets tous escripts et sur ung a ung crucifix, Nostre Dame et Sct. Jehan et soubz le pied sont les armes de feu monsʳ Cueur, arcevesque de Bourges, et au dedans de la patenne y a ung imaige de Jésus Christ environné d'une neue avec les signes de la passion et par dessus les armes du dit monsʳ Cueur environnées d'un soleil et porfilées, le calice avec la patenne, VI m. III o. VI g.

27. Item deulx vinaigieres d'argent en fasson de brotz....

28. Item une crosse poisant XXII m. II o V g d'argent doré compris les trois bastons, lesquels sont couverts de

fleurs et d'ermines, laquelle est a trois lenternes et au milien du grosson sont les armes de monsr le cardinal Boyer, arcevesque de Bourges, laquelle crosse il a donnée à l'esglise en recompanse de l'échange de l'aultre précédente.

29. Item une mictre de broderie, où il y a d'ung cousté sct. Pierre en habit de perles fort serrées et deulx imaiges, dont l'une est Nostre Dame tenant son enfant, les d. imaiges semées de perles, et de l'autre cousté deulx imaiges en fasson de scts habillés en diacres et martirisation d'ung évesque et les bourds d'icelle mictre d'orfaivrerie et les deulx fanons à chascun d'eulx pendans cinq clochettes, et aulx deulx bouts de dessus la mictre y a deulx de coulleur de bleu qui sont fort riches garnyes de XXVIII fleurons d'argent doré lizière à double ranc de semence de perles.

30. Item une aultre mictre de taphetas blanc bourdé tout à l'entour et traversé le milieu de broderie de fil d'or....

31. Item une aultre mictre avec ung fanon de taphetas blanc.

32. Item une tunique et une dalmatique de taphetas rouge renforcé ayant orfrais coupponés de blanc et pers, sur le couppon blanc rayons d'or et sur les couppons pers ung cueur de vellours rouge.

33. Item une paire de gans de soye rouge faicte à l'esguille garnye de broderie, au milieu de la couverture de la main y a ung soleil d'or et au milieu d'icelluyy a ung Jésus faict à l'aiguille et au dextre y a treize boutons pendans et à senestre deulx boutons tant seulement.

34. Item ung cresmier d'argent avec son éstuy, auquel y a trois estaiges; au dessus de l'ung y a escrit *oleum sanctum* sur l'aultre *sanctum crisma* et l'aultre *oleum infirmorum*; poisant V m. VI o.

35. Item la croix, la quelle est ordinairement portée devant messgrs les arcevesques de Bourges, laquelle est d'argent doré à six carrés garnys de fils tours ayant des boutons au bourd, garnys de fleurs de rappourt et un crucifix à l'ung des coustés d'icelle avec l'armoyrie de feu bonne mémoyre

mons^r Anthoine Boyer en son vivant arcevesque de Bourges, l'autre cousté estant neuf, sauf des armes de mons^r le cardinal de Tournon avec le chappeau cardinal, le pouммeau d'icelle à six carrés garnyes en souaiges et feuilliages de rappourts avec petits angelots, poise VI m.

La couverture du baston pour la pourter, la quelle est de trois pièces et d'argent non doré à ouvraige plain sauf des neuds, V m., et III g.

36. Item deulx solliers de satin cramoizy doublé de serge blanche.

37. Item deulx sandales de taphetas rouge.

38. Item deulx anneaulx pontificaulx d'argent doré, aux quels y a quatre grands saphirs et au milieu ung grand bayllay et ès saphirs y a onze perles. En l'autre des d. anneaulx plus petit y a dedans ung camahieu auquel est la figure du lapidement Sct. Estienne, et est de fin or.

39. Item une nappe de soye blanche ouvrée de fin or et semée d'oyseaulx couronnés, moitié fil d'or et soye perse.

40. Item une aultre grand nappe de bouccassin blanc fort fin, laquelle est toute ouvrée en figure et y a Jésus Maria figuré en icelle.

41. Item deulx couissinets de velours violet figuré.

42. Item deulx encensoirs.

43. Item une boyte de boys toute ronde, où il y a du baume, donnée à l'eglise de Bourges par feu mons^r Jacques Cueur.

44. Item ung petit vellours de drap rouge figuré et frangé de tous coustés par les deulx bouts garny de broderie, où il y a des fleurs de lis, lequel sert à porter les reliques.

45. Item deulx pièces de vellours pers semé de fleurs de lys et de paillettes d'or, auquel y a des bourds de broderie aulx armes de mons^r de Bourges.

46. Item ung parement de vellours noir semé de huict escussons de la feue (reine) Anne de Bretaigne, lié de fleurons d'antiquités, bourdé de vellours vert aux rameaulx de broderie d'or.

47. Item ung petit parement pour le bort pour les petits reliquairs à quatre pendans, les deulx de vellours verd, ès quels y a de chascun cousté une fleur de lys entre quatre fleurons d'or, et les deulx autres de satin de Bruge, ès quels y a une grande fleur de lys entre quatre semies d'or, le tout brodé de drapt d'or cramoisy et frangé partie d'ung et d'aultre tout de soye.

48. Item une pièce de samitz rouge semé de quatre sôillets d'or à trois bourds, dont l'ung est plus large que les aultres et sont tous trois de vellours verd, les deulx petits semés de dix coquilles d'or entrelassées de fleurs de broderie, le tout frangé de soye de diverses coulleurs.

49 à 53. [Serviettes de taffetas *à œuvre de Venise*, de taffetas à bandes de couleur, de lin à clairvoye, de toile brodée, etc.]

54. Item une robe de blanchet et sandalles, qui furent mons[r] Sct Guillaume, arcevesque de Bourges, les queulx sont la taye d'un oreiller entien.

55. Item une chezuble de samyt ou de bouccassan pers brung garnye d'estolles et manipulons, toute semée d'oyseaulx de plusieurs couleurs et doublée de toille perse, laquelle mons[r] Sainct Raoulx donna à la d. église de Bourges et sert seullement le jour et feste du dict sainct à celluy qui sert la grand messe.

56. Item une custode d'argent doré marquée au dessoubz des armes de feu mons[r] Boysratier, poisant 11 m. et $^1/_2$ o.

57. Item une boyte d'ivoire et le couvercle de mesme environnée d'imaiges, en laquelle souloit estre le chief de madame Scte Luce. Pour le présent y a des relicques de plusieurs saincts et sainctes.

58. Item ung couffre de cyprès, auquel y a une grande bource à hoppes de broderie et de soye, en la quelle y a des reliquaires enchassés où il y a des os de mons[r] Sct Jacques et de Sct Philippes apoustres.

59. Item troys corronnes de fert blanc, qui servent le jour des trois Roys pour les trois Roys qui viennent à l'adora-

tion tant à matines, messe que vespres, et une aultre grand coronne pour celluy qui faict le mystère du Roy Hérodes, avec les trois raoullets de parchemin tous notés, auxquels sont contenus les prières et proses que les d. Roys disent à l'adoration.

60. [Divers coffrets et boîtes....]

61. Un grand calice d'argent doré de feu mons^r Couppin avec la patenne, lequel sert au grand hautel, poise III m. VI o. VI d.

62. Item ung aultre calice et patène d'argent doré à escusson esmaillé, où il y a ung lion rampant et une mictre entre deulx clefs esmaillès, III m. et ½ o. — Trois aultres calices d'argent doré avec leurs patènes, VI m. V o. 5 gros.

63. Item un aultre calice d'argent vere avec sa patène, estans aux armes d'Estampes, I m. V o. V g.

64. Item deulx vinaigières d'argent en fasson de broc, II m. II o. VI g.

65. Item deulx petits bassins d'argent gauderonnés avec ung soleil doré au fond, dont l'ung a ung petit biberon, poisant IIII m. II o. V g.

66. Item deulx paix d'argent esmaillés bleu avec ung crucifix de bas taille, III m. ½.

67. Item ung benoystier d'argent, l'esparsouer, VIII m. I o. ½.

68. Item une croix d'argent doré, en laquelle y a ung crucifix, et la d. croix toute pinssonnée, et au dessoubz du d. crucifix sont les armes de feu mons^r le cardinal Boyer par ci devant arcevesque de Bourges, et en lieu du pommeau y a une lanterne faicte à l'anticque à huict pans, garnye de huict imaiges, le tout bien doré, poisant XIIII m. III o. ½, et aussi le baston d'icelle croix d'argent environné d'une ceinture d'argent doré, lequel baston est long de six pieds et demi.

69. Item deulx grans chandelliers faits à soleils, poisant XX m. V o.

70. Item deux bastons neufs d'argent pour les bastonniers, poisant VII m. 1/2.

71. Item trois pots d'argent à metre le cresme.

72. Item ung calice avec la patène tout d'argent doré aux armes de feu mons[r] de Boisratier, arcevesque de Bourges, lequel il donna à la confrairie des massons, et est le d. calice en la chappelle de la nastivité Nostre Seigneur en la d. esglise, pour servir à leur dicte confrairie, lequel est en la garde des d. massons, et ne le peuvent vendre, engager ni aliéner sans le congié et permission de nos d. seigneurs, le quel poise II m. — Six aultres calices avec leurs patènes d'argent doré, poisant XII m. VII g.

Inventaire des chappes et parements de broderies.

73. Une chappe, laquelle est historiée de la passion Nostre Seigneur et vie Nostre Dame. L'orfrais d'icelle est d'or uni ayant au chapperon l'histoire de la passion comme on buffecte Nostre Seigneur, et au dit orfrais les apoustres; la d. histoire et apoustres lizerés de perles.

74. Item une aultre chappe historiée de la vie de Nostre Dame ayant orfrais semblables, et au chapperon d'icelle a ung jugement.

75. Item une autre chappe historiée, en laquelle y a plusieurs martirs, au chapperon de laquelle y a trois imaiges de Nostre Seigneur à une table et ung crucifix; les orfrais sont historiés d'apoustres, martirs, confesseurs et vierges.

76. Item une aultre chappe historiée; y a plusieurs saincts et sainctes à grands piliers d'or, laquelle chappe est vulgairement appelée la chappe du Te Deum.

77. Item une chezuble historiée de la passion et resurrection Nostre Seigneur et de plusieurs saincts et sainctes.

78. Item une tunique et dalmatique de mesme.

79. Item ung parement hault, historié de la passion Nostre Seigneur et de la vie Nostre Dame.

80. Item ung parement qui sert à l'aultel Sct Estienne derrière le grand aultel, au quel y a une majesté environnée des deulx coustés d'anges.

81. Item une chappe de drap d'or et y a au chapperon d'icelle le trépassement Nostre Dame figuré aux orfrais acomplies en broderies.

82. Sept chappes de drap d'or sur vellours blanc ; au chapperon de l'une d'icelles a une résurrection Nostre Seigneur faicte de broderie et les orfrais à couples d'imaiges ; en l'aultre au chapperon y a une Nostre Dame de pitié et aux orfrais couples d'imaiges, et en la IIIe y a au chapperon d'icelle histoire des trois Roys avec imaige à couples, et aux orfrais imaiges à couples ; en la Ve y a au chapperon d'icelle la nativité Nostre Seigneur et aux orfrais la nativité Nostre Dame historiés ; en la VIe au chapperon d'icelle y a le mariaige Nostre Dame à couples et aussi les orfrais à couples ; et en la VIIe au chapperon d'icelle y a le trespassement Nostre Dame et aux orfrais la vie Nostre Dame.

83. Item une chezuble de mesme or ayant orfrais de fil.

84. Item la tunique et dalmaticque de mesme garnies d'estolles et manipulons.

85. Item une custode de mesme drap d'or blanc, laquelle sert avec le parement des propres histoires.

S'ensuit l'inventaire des ornements que T. R. Père en Dieu, mons^r de Bueil a faict faire et donnés à son espouse l'esglise de Bourges.

86. Deulx grands paremens d'aultel pour servir au grand aultel de la d. esglise, l'ung pour le hault et l'aultre pour le bas ; et celluy du hault a trois aulnes trois quartiers de haulteur ou environ, des queulx parements les fonds sont de toilles d'argent traict damassé à grands figures semées de croix d'or à ung escripteau de satin cramoisy pourfilé d'or de Chippre. Le revers du d. escripteau est faict de soye verd de broderie. Dedans le d. escripteau est escript d'argent de Chippre en lettre romaine : sufficit, et sont les d. parements bourdés d'une grande bourdure toute à couppons

carrés de velours pers cramoisy, chacun couppon de lay de vellours aux armes et quartiers du d. sieur pourfillé d'or et d'argent de Chippre rabattu de soye et les couppons sont bourdés tout à l'antour à franges d'or et d'argent de Chippre et de fine soye.

Au parement hault y a six imaiges, c'est assavoir ung crucifiement, Nostre Dame, Sct. Jehan, et la Magdelaine au pied de la croix, Sct. Estienne du cousté droict et de l'aultre Sct. François.

Au parement bas une petite Nostre Dame assise au pied de la croix tenant Dieu en son giron, Sct. Jehan tenant ung chappeau d'espines, au cousté dextre la Magdelaine tenant une boyte, tous deulx à genoulx, toutes les imaiges dessus dictes faictes de fin or de Chippre mis au mieulx que possible.

87. Plus y a une chezuble de toille d'argent traict aussy damassé à grands figures semé de croix d'or et escripteaulx....

88. Plus y a deulx tuniques de semblable toille d'argent traict damassé semé de semblable et escripteaulx, des orfrais à semblables couppons faicts d'armoyries.

La tunique de diacre est tout à l'entour frangée de franges de fin or de Chippre et de soye blanche dessoubs.

La tunique de soubz-diacre est frangée par les fentes des coustés seulement.

89. Plus y a deulx aultres tuniques, et y a à chacune des quatre tuniques dessus dictes quatre cordons, quatre houppons, et six boutons, tous de fin or de Chippre et de soie blanche.

90. Les tuniques et chezubles dessus dictes sont garnies d'estolles et fanons de toille d'argent et de vellours blanc, aussi comme son habit porte franges et les bourds de semblable frange aulx habits, il y a au milieu de chacune estolle et fanons dessus dicts une croix d'or pourfilée de fin or de Chippre.

91. Plus une grande chappe de toille d'argent traict da-

massé à grand figures, belle et riche, à orfrais de semblables couppons de vellours comme les bourdures des paremens de l'autel dessus dicts, laquelle est semée de croix d'or à escripteaulx, comme-dessus dicts. Il y a en la d. chappe dix couppons aux armoyries et quartiers du d. s^r. le tout bourdé de guipures de fin or de Chippre et de soye blanche par dessous, et aussy à la dicte chappe a une ville de toille d'argent traict aux armes du d. s^r faictes de bourdure à une croix double patriarchalle et une cordelière à l'entour en soye couverte de fin or de broderie, et deulx escripteaulx entrelassés dedans la cordelière de deulx coustés des armes où est escript la devise du d. s^r.

92. Plus il y a six aultres chappes toutes semblables à la chappe devant dicte, for que les fonds sont de vellours blanc semés de croix à escripteaulx, orfrais, couppons et devise de mesme, faictes et bourdées comme la dessus dicte.

En chacune des d. six chappes y a une ville de vellours blanc faictes de même façon comme celle de la chappe de toille d'argent traict, garnye comme dessus, et à l'entour de tous les orfrais des chappes, chezubles, diacre, soubz diacre y a ung ruben verd de fine soye, bourdé de fine or de Chippre par dessus comme de coustume est de mectre à l'entour de tous orfrais.

Item les acoustrements des d. parements, chezubles, tuniques et chappes sont doublées de fin bougran rouge d'Allemaigne.

93. Plus il y a une custode de toille d'argent semée de croix d'or, à escripteaulx comme les habits des susdicts, à un bourd faict de petits couppons aux armes du d. s^r.

94. Plus trois aubes et trois amicts de toille de Hollande. A chacun des d. aubes quatre parements, autant davant que darrière, et sont les bourds faicts de vellours cramoisy et pers semé de croix aux armes et devises du d. s^r; et sont les trois amicts semblables aux d. aubes semées à daulphins et autres armes du d. sieur.

95. Plus deulx aubes et deulx amicts de pareille toille, garnis de paremens de vellours blanc bourdé de guypures d'or de Chippre faict en trèfle, semées de croix d'or à escripteaulx, comme les aultres habits dessus dicts.

Ornemens blancs, jaulnes, tannés et violletz.

96 à 107. [Chazubles, cortibaults, chappes, manipulons, étoles, colliers pour les enfants de chœur, tapis, courtines, draps pour le siége des archevêques — en damas, drap d'or, satin, velours, avec orfrois de velours, de damas ou d'or, et avec ornements de coquilles, fleurs de lys, couronnes, feuillages, oiseaux, soleil, etc., parmi lesquels nous citerons seulement] :

108. Item une chappe de drapt d'or sur vellours cramoisy veillette, au chapperon de laquelle y a figuré deulx imaiges ; ung Dieu le père, et Sct. Estienne, davant lequel y a ung priant, les orfrais d'icelle à couples, estans les d. chapperons et orfrais semés de fleurs de lis; et fust donnée la d. chappe par feu mons[r] le Daulphin Loys XI[e].

109. Item deulx chappes de drap d'or sur vellours viollet, au chapperon de l'une y a figuré une annontiation Nostre Dame; les orfrais à imaiges sangles et en l'aultre y a au chaperon l'istoire de Nostre Seigneur preschant aux Juifs ; et aux orfrais et longueurs y a imaiges à couples.

110. Item une chappe de drap d'or sur vellours rouge, au chapperon de laquelle y a figuré le mariaige Nostre Dame, et les orfrais à couples, laquelle est donnée par feu mons[r] l'arcevesque de Cambray [1].

111. Item une chappe de drap d'or sur vellours rouge, au chapperon de laquelle y a figuré l'Annunciation Nostre Dame et aux orfrais et longueurs y a imaiges sangles, la quelle a donnée mons[r] Jac. du Breuil, archidiacre de Bourbon.

[1] Guillaume de Cambray, archevêque de Bourges.

112. Item une aultre chappe de mesme drap d'or, au chapperon de la quelle sont figurés les trois Roys, et aux longueurs et orfrais y a imaiges coupples, donné par M. G. du Breuil, prieur de St-Ursin.

113. Item une de vellours rouge semée de A et RR, au chapperon de laquelle sont figurés les trois Roys; et aux longueurs, la vie Nostre Dame, la quelle a donné feu monsr. de Pontbriant[1].

114. Item deulx chappes de vellours rouge a undes d'or; par feu Trousseau.

115. Item trois chappes de satin rouge ayant ozenges à la devise de feu monsr Cueur, arcevesque.

116. Item une chezuble de damas rouge ayant ozenges dessus, à la devise de feu monsr l'arcevesque Cueur; aux orfrais d'icelle de fin or a imaiges sangles avec les armes du d. feu seigneur, et deulx cortibaulx semblables.

118. Item une chezuble de damas rouge à fleurons d'or, dont les orfrais sont de damas bleu, des fleurs de lys d'or dessus, avec deulx cortibaulx de mesme, estolles et manipulons, que donna feu monsr de Cambray arcevesque.

120. Item une chezuble de damas de Caffa, semée à oyseaulx et testes de bestes, rondeaulx d'or; les orfrais sont à imaiges simples et chardonnereaulx sur les chappiteaulx, et les deux cortibeaux et mesme les orfrais sont de touelle de fin or.

122. Item ung parement hault et bas de vellours cramoisy à long poil semé de fleurons, ayant ung imaige de Sct. Estienne sur le hault avec la custode de mesme, et ung aultre petit parement sur l'escabeau et pied de l'autel, estant de vellours rouge, et par les deulx bouts de vellours noir, le tout semé de fleurons; aux deulx paremens tant hault que bas y a ung bourd de satin blanc, fleurettes d'or tout à l'entour.

123, 124, 125. [Divers parements.]

[1] Doyen du chapitre.

126. Item ung tappis de la fasson de Turquie ayant une aulne et demie, que donna feu mons. le c^al^ Boyer, et sert à présent à mectre sous les pieds de mons^r^. de Bourges cependant qu'il s'abille pour chanter in pontificalibus.

127. Item ung tappis de satin rouge environné de vellours verd, lequel on mect davant mons^r^. de Bourges à la stalle.

128. Item deulx beaulx draps pour le siége de mons^r^. de Bourges.

Chappes, chasubles, parements, cortibaults, parmi lesquels nous citerons seulement :

131. Une chappe de drap d'or figuré sur velours pers, au chapperon de laquelle y a la résurrection Nostre Seigneur avec couples et les orfrais sont pareillement par couples, donné par M. Jehan Chambellan..

136. Item une chappe de damas bleu à petits fleurons d'or, les orfrais d'icelle bourdure à couples d'ung apoustre et prophète; au chapperon de la d. chappe y a une résurrection, laquelle a donnée feu M. Jehan de Chateauneuf.

137. Item une chappe de drap d'or sur vellours pers à orfrais et imaiges sangles, au chapperon Nostre Dame de Lorette, que donna messire Claude de Vulcob pour sa réception.

140. Item une chappe de satin verd figuré de coronnes de fleurs et de soleils.

141. Item une chappe de damas changeant tirant sur verd et jaulne.

142 et suiv. [Chasubles, chappes, etc., en velours, avec ornements d'argent, de satin ou d'or.]

145. Un drap de tapisserie de coulleur bleue, auquel y a ung escusson aux armes de mons. le duc de Berry, le quel sert aux obit du d. duc.

146. Deulx grands draps de vellours noir, à chacun

d'iceulx y a une croix blanche, l'une de satin, l'aultre de damas.

147. Item ung drap qu'on appelle le Drap d'or, le quel sert pour metre sur le corps d'ung chanoyne d'icelle esglise quand il est trépassé.

148 à 150. [Draps pour le pupitre, en futaine blanche, taffetas, etc., avec des broderies et ornements divers.]

151. Item dix grans pièces de tapisserie de laine pour le cueur de la d. esglise, cinq d'un cousté et cinq de l'aultre, semés de fleurs de lys, ès quelles y en a ung où sont les armes de mons. le C[al] Boyer et à l'entour d'icelle sa devise et ses lacs d'amour, et ès aultres cinq ung Sct. Estienne de broderie.

152. Item six grans pièces de tapisserie pour le cueur de la d. esglise, c'est à dire trois pièces d'ung cousté et trois de l'aultre, où sont historiés les mistère, institution, lapidation, invention et translation de mons. Sct. Estienne, avec une petite pièce qui se met à l'entrée du cueur où est l'histoire mons. Sct. Martin, lesquelles pièces donna feu M. Pierre de Crosses.

153. Item une grand pièce de tapisserie, où sont comprins trois grans mistères par personnaiges, un grand navire et plusieurs personnaiges, la roue de fortune et les sept péchés mortels, ès quels sont les escusson et armes de feu mons. l'arcevesque de Cambray.

154. Item une aultre pièce ayant par mistère en personnage le ravissement de la fille de Jacob, avec la destruction de la ville.

155. Item une aultre pièce de tapisserie, en la quelle y a Dieu le Père, lapidement Sct. Estienne, quatre arcevesques tous droits, et deulx couchés, aux escusson et armes de M. le C[al] Boyer, et sied au dessoubz du siège pontifical.

156. Item une aultre pièce de tapisserie, en laquelle est contenu le mistère de la royne Sabba qui vient voir le roy Salomon. Sied la d. pièce au dessus des sièges des diacres

et soubsdiacres, et sont en icelle les armes de feu mons. de Cambray.

157. Item une aultre pièce, en la quelle sont contenus certains anges et personnaiges pourtant les signes de la Passion Nostre Seigneur et grans escripteaulx par dessus, qui se siet au dessus de la d. pièce précédente.

158. Item une aultre pièce, où sont contenus certains mistères et personnaiges pourtans aulcuns signes du mistère de la Pater Noster, comme est declairé escript au dessoubs des d. personnaiges, les d. pièces ont esté donnéés par feu mons. Jehan Cueur, arcevesque de Bourges, et se sient à l'entour de la chaise épiscopale.

159. Item une aultre pièce de serge rouge, où sont historiés le roy Artus et une royne, et y a un papegault et ung paon et certains escripteaults et aulcunes petites papillettes d'argent doré que fit M. Jehan Potier, chanoyne de Bourges, à la broderie.

160. Item ung bancher de tapisserie de laisne de menue verdure achapté par le maistre de l'œuvre, et sert la d. piece à la seille tous les jours au milieu du cueur.

161. Item une pièce de tapisserie bien riche, où est ung arcevesque au milieu d'icelle, laquelle se met ès fêtes de chantre et de soubschantres sur la tumbe de Sct. Philippe[1].

162-163. [Diverses pièces de toile ou de soie pour couvrir les images et pour d'autres usages religieux. On peut citer entre autres :]

164. Item dix parements de soye perse à rondeaulx de soye jaulne ; ès coustés d'ung chascun rondeau a escript en devise : « J'ay désir, » doublés de toille noire et perse.

Dans les inventaires postérieurs à celui-ci, ne figurent plus certains objets ; d'autres sont venus s'ajouter par suite de la libéralité de quel-

1. L. Philippe Berrayer, archevêque de Bourges, enterré dans le chœur de la cathédrale.

ques archevêques et de quelques membres du chapitre.

On ne retrouve plus « le petit joyau d'argent doré pour porter corpus Domini, » la paix d'or, la grande croix de *bois bien ancienne*, la châsse des Saints Innocents, une image de N. D. en argent doré, une autre enargent, le reliquaire de Saint Blaise, celui qui contenait le menton de Saint Guillaume, le bras de Saint Sulpice Sévère, le reliquaire du bras droit de Saint Étienne, le tableau appelé le Texte, un anneau pontifical garni de saphirs, et un grand nombre d'objets moins précieux.

Parmi les objets donnés au trésor depuis 1537, les plus remarquables sont :

165. Une châsse de bois d'ébène, faite en forme de tombeau, fermée de sept cristaux et d'un ruban de soie rouge et scellée en trois endroits du petit sceau du préfet de la sacristie apostolique, au bout de laquelle sont posés sur des socles deux anges de cuivre doré tenant chacun à la main un rameau de même métal, entre lesquels est un monogramme fait du d. métal.... dans laquelle châsse est le corps avec le vase du sang de Sainte Colombe martyre, parsemé de diverses fleurs (donné par le pape Benoît XIII au cardinal de Gisors et par celui-ci au chapitre le 24 février 1731).

166. Un grand ciboire de vermeil, au dessus duquel est une croix, et sous le pied un écusson où sont les armes de feu M. de la Vrillière, archevêque de Bourges, donné par ses héritiers pour le droit de chapelle.

167. Un ciboire de vermeil, plus petit que le précédent, sur le haut duquel est une figure en relief de Sct. Estienne

et autour de sa coupe est représentée la cène de Notre Seigneur.

168. Une petite croix d'argent doré par endroits, dont le pied est oval marqué aux armes de messieurs de Châteauneuf et de la Châtre, laquelle se met sur l'autel aux jours de fériés.

169. Une autre petite croix d'ambre jaune, posée sur un pied d'argent doré ciselé, terminée par trois fleurs de lys d'argent, donnée par M. Doyen, chanoine de résidence.

170. Deux paix de vermeil, dans l'une desquelles est une image de Notre Dame tenant un Jésus, dans l'autre une lapidation de Sainct Étienne, marquées toutes deux par derrière aux armes de feu Mgr. de Beaune, archevêque de Bourges[1].

171. Une paix d'argent, ciselée, dans le milieu de laquelle est un cristal sous lequel est une image de Notre Dame de Pitié; au-dessus est un crucifix accompagné, dans les côtés, d'une Notre Dame et d'un Saint-Jean, servant aux messes de tous les jours.

172. Une autre paix d'argent doré, au milieu de laquelle est une image de Notre Dame, en émail blanc et vert, tenant un Jésus entre ses mains, au bas de laquelle est écrit: « Ora pro nobis, Sancta Maria, » ornée de pierreries; derrière, les armes de M. Marault, qui l'a donnée.

173. Un bâton de vermeil de hauteur de six pieds, servant au chantre dans les fêtes solennelles, au-dessus duquel est posée une niche dans laquelle est une figure en relief de Saint Étienne, donné par M. Chéron.

174. Un bâton plus petit, couvert de lames d'argent, enrichi sur le haut de six figures d'émail surmontées d'une agathe fort grosse, taillée en buste; don de M. Marault.

175. Un bassin de vermeil doré, aux armes de Mgr de Levy Vantadour, archevêque de Bourges.

1. Nommé à l'archevêché de Bourges en 1581, il reçut l'abjuration d'Henri IV, et fut transféré à l'archevêché de Sens en 1602.

176. Un bassin d'argent doré et ciselé, où sont les armes de M. Marault.

177. Trois grands vases d'étain qui servent à apporter les saintes huiles quand les archevêques sont absents.

178. Une mitre en broderie porphylée de semence de perles fines, sur le devant de laquelle y a une image de Notre Dame présentant son fils Jésus à Sainte Anne, et Saint Pierre, et derrière, la représentation d'un évêque souffrant le martyre, et deux autres figures. Ladite mitre garnie tout autour de branches d'argent doré avec des feuillages; les deux pendants de même broderie garnis de perles, au bout desquels il y a sept pendants d'argent doré; donnée par Mgr Vialard, archevêque de Bourges. [1571-1576 [1].]

179. Une autre mitre blanche à broderie d'or, sur laquelle il y a, devant et derrière, la figure des quatre évangélistes, porphilées de semence de perles, tant aux pendants qu'à la mitre, et y a au haut d'icelle un cabochon de rubis et un de saphir avec trente-trois petits rubis; donnée par Mgr Vialard.

180. Une autre mitre à fond rouge, garnie d'orfévrerie, ayant au milieu et au bas un orfrois de toile d'or, garnie de perles d'assez bonne grosseur et de plusieurs autres de semence, laquelle mitre a servi à Saint Guillaume, archevêque de Bourges.

181. Le texte des évangiles garni d'argent doré, ayant au milieu un christ d'argent doré avec sa croix, de basse taille, sur une grande pierre d'onyx, avec plusieurs autres pierres, et aux quatre coins les quatre évangélistes en basse taille, et autour dudit texte, il y a des feuillages ciselés avec des rouleaux des écritures.

182. Un tableau de broderie représentant le miracle de Saint Martin, brodé d'or, argent et soie.

1. Cette description donnée par l'inventaire de 1696, avec l'indication de M. Vialard comme donateur, se rapporte exactement à une mitre décrite dans l'inventaire de 1537.

183. Deux bourses en broderie aux armes de Mgr Vialard.

184. Un parement de broderie de taillure de toile d'or et d'argent, pourfilé d'or et d'argent, où il y a deux grands écussons des armes de France, et les figures de Saint Étienne et Saint Guillaume, donné par Mgr de Beaune, archevêque de Bourges.

185. Un parement avec le bas et les orfrois de toile d'or; dans le haut il y a un crucifix, N. D. et St. Jean, et dans le bas une Notre-Dame de Pitié. Donné par Mgr de Beaume.

186. Un parement avec le bas de velours noir, les orfrois de toile d'argent, donné par M. de Châteauneuf, garde des sceaux, avec ses armes.

188. Un gremial de satin bleu, où est représenté la passion de N. S., aux armes de Mgr Vialard.

189. Trois draps mortuaires de velours noir aux armes de M. de Châteauneuf, de M. de la Châtre, du maréchal de Montigny[1].

190. Deux dais donnés par Mgr Vialard, et où sont ses armes : un de toile d'or et d'argent, l'autre de drap d'or à fond de taffetas cramoisi.

191. Un tapis de damas rouge broché d'or, qui se met au siége de l'archevêque siégeant au chœur en habit de chanoine.

192. Un tapis fait à l'aiguille, qui se met devant le doyen au chœur.

193. Un grand tapis de Turquie, qui se met sur le grand autel.

195. Une chasuble de drap d'or à ramages de velours rouge, avec les deux tuniques de même à franges d'or; tout autour de la croix est représentée en broderie à feuillage la généalogie de Notre Dame.

196. Différentes chasubles de satin et de damas aux armes de Mgr d'Hardivilliers, archevêque [1639-1649], de la Châtre, de la Loe, de Châteauneuf, de St-Aoust.

1. Ces trois personnages avaient leur sépulture dans la cathédrale.

197. Une chasuble de velours violet cramoisi, semée de fleurs de lys d'orfroi, avec les tuniques; données par Mgr Vialard, avec ses armes.

198. Une chasuble de camelot rouge, où sont les armes de la ville.

199. Une chasuble de brocart bleu, et une autre de satin bleu aux armes de MM. de St-Aoust (1658).

200. Cinq petites tuniques de gros de Naples rouge pour les enfants de chœur, données par Mgr Vialard, avec une petite chappe pour le grand enfant de chœur; plus, dix autres tuniques avec deux petites chappes pour les enfants, données par M. de Levis Vantadour [1649-1662].

201. Deux tuniques de velours rouge, données par le prince de Condé pour servir à son salut.

202. Deux voiles de satin noir en broderie d'argent fin, l'un semé de larmes avec une dentelle d'argent fin, l'autre avec cinq têtes de mort; donnés par M. de Châteauneuf.

203. Deux chappes de drap d'or, données par Mgr Vialard.

204. Sept chappes de velours violet, semées l'une de fleurs de lys d'or, l'autre de croix d'argent; données par le même.

205. Deux chapes de velours : — violet, aux armes de M. Gassot, chanoine, — rouge, aux armes de M. de Cambray; deux chapes de toile d'argent à fleurs de lys d'or et de soie, dont une aux armes de M. le maréchal de Vitry, l'autre aux armes de M. de Beaujeu.

206. Une chape de toile d'argent à ramages de velours et d'or, aux armes du maréchal de Montigny; une autre, couleur de feuille morte à fleurs d'or et d'argent, donnée par M. de Neuchèze, chancelier, avec ses armes.

207. Une mitre violette brodée d'or et d'argent, dont les fanons sont frangés d'or, donnée par M. d'Hardivilliers[1].

208. Deux autres mitres, l'une de moire d'or, l'autre de toile d'argent, données par le même archevêque.

1. Archevêque de Bourges. Sa tombe existe encore à l'entrée de la grande nef de la cathédrale.

209. Une autre de satin rouge brodée d'or et d'argent, donnée par M. de Levis Vantadour[1].

210. Un parement de velours à la turque, cramoisi, sur un fond de satin blanc, au milieu duquel est une grande croix ancrée de broderie d'or et d'argent guipré, où est représentée la lapidation de Saint Étienne. Dans le parement bas il y a un Saint Guillaume. Donné par les héritiers de feu Mgr Poncet, archevêque de Bourges[2], pour le droit de chapelle. On y voit ses armes.

211. Un parement haut et bas de velours violet, semé de fleurs de lys de moire d'or, avec les armes de MM. de St-Aoust, qui l'ont donné.

212. Un pavillon à la turque, cramoisi, sur un fond de satin blanc, avec deux bandes de velours blanc frangé d'or pour rideau.

213. Un gremial blanc d'un côté et rouge de l'autre, tout brodé d'or, d'argent et de soie, donné par M. de Levis Vantadour.

214. Un pavillon de velours cramoisi, et un autre de velours violet semé de fleurs de lys d'or.

215. Une custode en forme de trône, couverte d'un brocart à petites fleurs d'or sur fond de toile d'argent, le dais surmonté de quatre aigrettes de fil d'argent et or, le bas en forme de balustrade de bois doré pour l'exposition du S. S. le jeudi saint.

216. Deux grands corporaliers en broderie d'or, argent et soie, sur l'un desquels est représentée une Nativité, et

1. Ces ornements pontificaux, inutiles au chapitre lui-même, servaient quelquefois aux archevêques et à des prélats étrangers. Ainsi, le 27 mars 1520, le cardinal de Boisy, légat en France, ayant à officier devant le roi, à Sancerre, et n'ayant ni crosse ni mitre, pria le chapitre de lui en prêter. Pierre Tullier fut chargé de les lui porter et de les rapporter (act. capitulaires).

Un prêt pareil fut fait en 1526 à l'évêque de Bethléem, pour officier à La Chapelle d'Angillon, aux obsèques de Mme de Lautrec (act. capitulaires).

2. 1675-1677.

sur l'autre N. S. chassant les marchands du temple, donnés par Mgr Vialard.

217. Huit pièces de tapisserie représentant l'histoire de Saint Paul, données par Mgr Hébert, archevêque de Bourges[1].

218. Huit pièces de tapisserie représentant l'histoire d'Achab, données toutes par Mgr Vialard.

219. Une pièce de tapisserie représentant une chasse, donnée par M. Marault. Ces tapisseries se mettaient autour du chœur dans les fêtes solennelles.

220. Sept pièces de tapisserie de verdure à grands feuillages, données par Mgr Vialard.

221. Une chasuble avec son étole et manipule, de brocart à fleurs d'or et soie, sur une moire d'argent bordée d'un petit galon d'argent, avec un petit point d'Espagne sur la croisée de la chasuble, et frangée d'argent, doublée de taffetas rouge, avec deux tuniques, étoles, manipules et collets de même, avec une grande dentelle d'argent sur les orfrois et des houppes; données par feu M. de Lévis. On y voit ses armes.

222. Cinq chappes de velours à la turque cramoisi, sur un fond de satin blanc, les orfrois en broderie d'or et argent guipré, aux armes de Mgr de Montpezat, archevêque, pour le droit de chapelle.

223. Une chappe de velours à la turque cramoisi, sur un fond de satin blanc, dont les orfrois sont de velours cramoisi, sur une toile d'or bordée d'un point d'Espagne or et argent; donnée par M. de Buet de Maubranches, pour le droit de chapelle, où sont ses armes.

224. Deux chappes de toile d'or à fond rouge de satin, étoffe de Perse, dont l'une a été donnée par M. Gibieuf, où sont ses armes,

225. Une chappe de velours rouge, donnée par le prince de Condé, où sont ses armes.

1. 1622-1638.

226. Trois chappes de brocart à fleurs rouges sur une toile d'argent, sur les orfrois desquelles est une dentelle d'argent, où sont les armes de M. de Levis Vantadour, données par lui pour le droit de chapelle.

227. Une chasuble de satin rouge cramoisi, étoffe de Perse à grands ramages, sur laquelle est la devise de J. Cœur, parsemée de cœurs et de coquilles, la croisée de broderie or et argent et soie, à l'antique, l'étole et manipule de damas cramoisi, avec une croix profilée dans le bas.

228. Une chasuble de camelot rouge avec un satin de Bruges vert sur la croisée, dans le milieu de laquelle est un St-Philippe, avec l'étole et manipule, donnée par messieurs de la ville[1].

229. Une chappe de velours violet, semée de fleurs de lys de moire d'or, enrichie d'un feuillage d'or fin, dont les orfrois sont de broderie d'or et argent guipré avec un St-Jean dans le chaperon, donnée par M. Le Large, chanoine.

230. Une autre pareille, donnée par M. Foucault, doyen, où sont ses armes.

233. Divers parements aux armes de MM. de la Châtre, de Beaujeu, doyen, de Tuilier, de Mme de Châteauneuf.

234. Deux parements pour la chaire du prédicateur, l'un de damas couleur de rose, sur lequel y a une grande croix de St-Esprit de galon d'argent et une frange or et soie, donné par Mgr Hébert, archevêque, où sont ses armes; l'autre de camelot violet garni de soie.

235. Une chasuble de satin rouge, sur laquelle sont des flammes d'or en broderie et un St-Esprit sur la croix; achetée par le chapitre à la vente des ornements de l'abbaye de St-Cyran[2].

1. Pour célébrer la messe de Saint-Philippe, fondée par le corps municipal.

2. Abbaye du Berry (Indre) supprimée, pour le revenu en être ajouté à la manse de l'évêché de Nevers.

SUPPLÉMENT D'INVENTAIRE

DES VASES SACRÉS DEPUIS LE XVIIe SIÈCLE.

236. Un calice qui sert à dire les messes de MM. de la Châtre, ciselé, ayant trois chérubins, avec la patène d'argent doré et les burettes d'argent doré, à leurs armes.

237. Un calice, donné par le maréchal de Montigny, qui a sur le pied un crucifix et ses armes, et sur la patène une trinité.

238. Un calice qui sert à la chapelle de Notre-Dame, avec sa patène d'argent doré, avec un crucifix, une N.-D. et un St-Jean sur le pied, et une croix sur le dos de la patène.

239. Un calice aux armes des St-Aoust, servant à leur chapelle.

240. Un autre aux armes des Trousseau, servant à la messe du duc.

241. Un calice d'argent ciselé, avec les instruments de la Passion, donné par M. Charon, doyen, en 1691.

242. Un calice d'argent avec feuillage et grappes de raisin et perles d'argent, donné par le même, avec un bassin d'argent.

243. Un autre calice, donné par messieurs de la ville, pour dire la messe de St-Philippe, avec les armes de la ville.

244. Deux burettes d'argent aux armes de la Châtre et de Châteauneuf.

245. Un calice d'argent ciselé, où sont représentés au bas les instruments de la Passion et trois séraphins, trois autres au nœud et trois à la coupe; au dos de la patène est le nom de Jésus avec armoiries représentant deux épis de

blé en sautoir, surmontés d'une étoile en chef, et un croissant en pointe.

246. Un autre de même : sur la patène est représenté Jésus-Christ tendant les bras, et deux anges avec chacun une coupe où le sang coule.

247. Un calice de vermeil, le pied à festons, sur lesquels il y a un séraphin ; et sur une croix, au dos de la patène, est représenté Saint Luc, évangéliste.

248. Un calice de vermeil, dont le pied a huit festons en pointe, sur l'un desquels est représenté un Christ, au nœud des fleurs de lys et des formes de diamants, la patène dorée ; au dos le nom de Jésus.

249. Un calice d'argent avec les instruments de la Passion, donné par M. Chéron, doyen.

250. Un autre, donné par le même.

251 à 256. Six calices donnés par MM. Doyen, Foucheret, Bernardeau, Riglet, chanoines, et Chéron, doyen.

257. Un calice de vermeil, sur le pied duquel est un crucifix de relief avec une Notre-Dame et un Saint-Jean ; sur le dos de la patène est le nom de Jésus, en gothique ; donné par le maréchal de Montigny.

258 à 263. Cinq autres calices d'argent doré, portant : les uns un crucifix avec N. D. et St-Jean ; les autres le nom de Jésus et trois clous dans un ovale. Sur la patène de l'un d'eux sont deux anges tenant une draperie où est un *Ecce homo* de relief.

264. Un grand vase de jaspe en façon de coquille renversée.

[Parmi les six objets que M. Romelot a cités comme faisant partie de l'ancien trésor, dans sa description de la cathédrale, il mentionne ce vase, au sujet duquel il raconte la légende qui suit : « On disait qu'il avait servi au temple de Jérusalem ; comme on disait aussi que les Juifs, en le voyant, avaient offert de le payer par autant de pièces d'or qu'il pourrait en contenir, mais que leur offre ne fut pas acceptée. Cet antique monument, qui a quatorze à quinze

pouces de diamètre, est encore, dit-on, dans le cabinet secret d'un curieux de cette ville, qui a ses raisons pour le tenir caché. » Quelques recherches assez faciles auraient appris à M. Romelot que l'objet dont il parlait était toujours resté à l'hôtel de ville; il est maintenant déposé au musée départemental.]

Lorsqu'en 1757 la Sainte-Chapelle, fondée par le duc Jean, fut détruite par le cardinal de Larochefoucault, le chapitre de Saint-Étienne s'enrichit de ses revenus et de toutes ses dépouilles[1]; mais il restait alors bien peu de chose du magnifique trésor que le duc Jean avait formé et bientôt dispersé lui-même en partie. Remise fut faite au chapitre des objets qui le composaient par M. Esterlin, subdélégué de l'intendant, le 18 août 1757, ainsi que le constate la pièce suivante.

1. Lettres patentes du mois de février 1757.

Copie de l'inventaire des effets qui se sont trouvés à la Sainte-Chapelle, lors du don que le roi en fit à l'église cathédrale de Bourges, par lettres patentes du mois de février 1757, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de délivrance qui en fut faite à mesdits sieurs de la cathédrale par M. Esterlin, subdélégué de M. l'intendant, par lui commis pour faire cette délivrance, le jeudi 18 août 1757 et jours suivants.

265. Une grande croix de vermeil, garnie de pierreries et de pierres fines, le Christ en or renfermant de la vraie croix de N. S.

266. Une couronne impériale renfermant une sainte épine, ladite couronne de vermeil et garnie de perles surmontées d'un saphir.

267. Une châsse d'argent renfermant des corps des Saints Innocents.

268. Un petit reliquaire dans lequel il y a plusieurs reliques.

269. Une aubole ou ostensoir à l'ancienne mode, de cuivre doré, le soleil est de vermeil.

270. Un calice de vermeil aux armes de Mgr Cœur, archevêque de Bourges.

271. Une tasse où est représentée une reine au fond, nommée la tasse de Sainte Jeanne.

272. Deux chappes en broderie : en l'une est la vie de Saint Louis, évêque de Marseille, en l'autre la vie de Saint Louis, roi de France.

273. Une autre, entièrement de broderie, histoire de Notre-Seigneur et Notre-Dame en compas de perles.

274. Une autre, entièrement de broderie, figurée de l'arbre de Jessé.

275. Deux autres de gros satin vert broché d'or, à figures en tabernacles sur velours cramoisi.

276. Trois autres de velours bleu, à bouquets d'or; orfrois imagés sur velours cramoisi brodé en or; le chaperon d'une représente une Annonciation, et l'autre le couronnement de la Ste Vierge.

277. Une chasuble entièrement de broderie d'or de Chypre, et semée de perles; l'orfroy de derrière est dégarni de perles.

278. Chasubles avec tuniques et dalmatiques. Une autre avec tunique, dalmatique, étole et trois manipules en broderie.

279. Une autre, avec tunique et dalmatique, de satin rouge semé de lettres K et couronnes, deux étoles et trois manipules, les parements des aubes semés de lyons et griffons d'or sur satin rouge.

280. Une autre, avec tunique et dalmatique, de velours bleu à bouquets d'or, l'orfroy de la chasuble à images de tabernacles d'or, et ceux de la tunique et de la dalmatique sur velours cramoisi brodé en or.

281. Une autre, tunique et dalmatique, de satin couleur de feuille morte; l'orfroy de la chasuble est à image représentant la Ste Vierge; la tunique et la dalmatique n'ont point d'orfroy.

282. Une autre, brodée d'or à fleurs bleues, à peu près semblable à l'ornement ci-dessus, à orfroy de figures en broderie d'or par derrière, représentant le couronnement de la Ste Vierge, et par devant les miracles de Notre-Seigneur.

283. Une autre, avec tunique et dalmatique, de drap de soie bleu fleuronné d'or, avec orfroys à image de broderie; la chasuble représente les apôtres; les orfroys des dalmatiques sont partie en broderie, partie en soie, représentant les saints mystères.

284. Un autre, haut et bas, avec le couronnement de Notre-Dame et huit images en tabernacles.

285. Un autre, haut et bas, avec le couronnement de Notre-Dame et douze histoires du Sauveur.

286. Un autre, haut et bas, nommé la reine Louise, non monté.

287. Deux parements d'autel, de camelot blanc, l'un représentant l'Annonciation et l'autre saint Louis.

288. Quatorze aubes à franges, qui servent à couvrir les figures des apôtres pendant le carême.

289. Une autre petite pour couvrir la figure de St Jean.

290. Onze bannières qui étaient suspendues à la voûte de la Ste-Chapelle.

291. Un dais tout garni; les bandes sont de velours violet parsemé de fleurs de lys d'or aux armes du fondateur, le ciel est de satin cramoisi.

292. Deux tapis qui servaient à mettre sur l'eau bénite le jour de Pâques.

293. Un grand drap d'or, bandes de velours, qui se mettait sur le tombeau du fondateur.

294. Une grande pièce de broderie, nommée la Gloire en Paradis, qui servait de tableau au grand autel.

295. Un ange de potin servant de pupitre.

296. Un autre de cuivre rouge, qui était autrefois sur la croupe de l'église.

La cathédrale reçut encore de la Ste-Chapelle :

Le tombeau du duc Jean.

Le grand autel.

Le petit autel qui était derrière le grand, au-dessus duquel il y a une sainte Vierge et les figures du duc Jean et de la princesse.

Un St-Jean, qui était au-dessus de la porte de la sacristie.

Un tableau représentant l'Annonciation.

Un autre de la Ste Vierge avec Henri IV et Marie de Médicis.

Un autre, qui était à l'autel de la Sainte Vierge, derrière le grand autel.

Un grand Christ de bronze qui était sur le grand autel.

Trois autres qui étaient sur les petits.

Quatre cloches de différentes grosseurs.

Douze figures représentant les douze apôtres, dont plusieurs sont cassées.

L'orgue, les vitres, les stalles.

Des morceaux de verre peint pour raccommoder les vitres.

Le grand sceau du trésorier.

Le petit sceau du chapitre.

TABLEAUX DE LA CATHÉDRALE.

Quant aux tableaux, nous n'avons pu trouver, à leur égard, des indications précises; nos recherches ont été infructueuses. Nous lisons seulement dans le compte du receveur des deniers du chapitre, en 1523 : « Le dernier jour de septembre, baillé à maistre Petit Jehan, peintre, pour avoir fait l'histoire du comte de Macon en tableau refait à neuf, VI liv. X sols. » (Le duc Jean avait d'abord été comte de Mâcon.)

Il y avait cependant des tableaux dans la cathédrale; le passage suivant d'un compte de l'année 1507 le prouve suffisamment : « Baillé à M. Guillaume Pelvoysin et à ses serviteurs XX sols pour avoir détaché les tableaux. » On lit en outre dans les comptes du maître de l'œuvre :

Avril 1586. Payé en la présence de M. le chantre Marault, le quel avoit esté commis avec moi pour chercher

du sapin ès boutiques des apoticaires de ceste ville et ailleurs pour couvrir et fermer les tableaux delaissez par feu Mgr l'archevesque Vialard; le dit sapin estant acheté par parcelles en plusieurs lieux, jusques à la somme concurrente de 6 liv. 10 s.

Le 29 mai, payé à Estienne Pepin, menuisier, pour avoir par luy faict 14 couvertes du dict boys de sapin aux dicts tableaux, 7 liv.

Le 6ᵉ jour de juin, payé à M. Pierre Lefébure, peintre, la somme de 8 escus 10 s. de marché faict avec luy pour peindre la couverture des dits tableaux en azur et huylle, comprins le tableau de N. D. qui est en la chapelle au Duc.

En 1757, on apporta de la Sainte-Chapelle un tableau représentant l'Annonciation, un Saint Sébastien tout déchiré, une Présentation, une Sainte Vierge avec Henri IV et Marie de Médicis (de Jean Boucher), une autre qui était à l'autel de la Vierge. Le roi avait réservé pour sa galerie un portrait de Charles VII.

DESTRUCTION DU TRÉSOR.

Tant de richesses étaient exposées à bien des causes de destruction. Souvent, comme on l'a vu plus haut, les joyaux « qui semblaient trop *à l'antique* étaient détruits et les pierreries montées à la façon nouvelle. » Mais ce ne fut là que la moindre cause de la ruine de ce trésor : les nécessités intérieures, la cupidité des chanoines, les guerres de religion et les guerres civiles, la nécessité de subvenir aux charges de l'État dans

les moments de crise, etc., l'appauvrirent successivement, jusqu'à sa destruction complète en 1793.

Au mois de mai 1562, le comte de Montgommery, à la tête de cent vingt cavaliers protestants, s'étant rendu maître de la ville, fit faire le prêche sur les marches de la cathédrale, puis il fit abattre les images en bosse avec de gros marteaux de fer. Quelques statues, dit Catherinot, se vengèrent de ces outrages et écrasèrent les mutilateurs. Le 2 juin, d'Aynon, ministre protestant, prêcha dans l'intérieur de la cathédrale.

Le 5 juin, les chefs décidèrent que les fers, cuivres, plombs et meubles des églises seraient vendus pour l'entretien de la garnison; et le prince de Condé, qui était à Orléans, approuva le 11 cette détermination. La dévastation commença aussitôt. Des commissaires vendirent les métaux amoncelés dans l'église des Carmes; les capitaines des quartiers, accompagnés chacun de deux conseillers de ville, procédèrent à la recherche des reliquaires et des métaux précieux. Une proclamation ordonna à ceux qui en avaient détourné de les rapporter, avec menaces de peine corporelle pour ceux qu'on en trouverait nantis[1].

La cathédrale eut à souffrir plus que toutes les autres églises. La châsse de saint Guillaume

[1] Catherinot, *Siége de Bourges*.

fut brisée, les reliques brûlées. Montgommery eut de précieuses dépouilles : un acte du 15 juin 1562, de Dubois, notaire à Orléans, constate que ce capitaine rapporta de Bourges des fragments de reliquaires pesant 651 marcs, pesés par Sébastien Dampmartin, orfévre, par ordre de Me Antoine Jumée, conseiller du roi, président en sa cour de parlement de Bretagne, et commissaire en cette partie pour Mgr le prince de Condé.

Cependant une grande partie du trésor de Saint-Étienne échappa aux spoliateurs. Le chapitre avait fait cacher les objets les plus précieux ; on lit dans les comptes des receveurs de cette année :

Payé au mois de may 1562, d'avant les troubles, à Grand Jehan Legier, orfevre de la dicte église, la somme de 12 s. t. pour ses peines et vacations d'avoir dessemblé les grandes reliques de la dicte église, et les avoir mises en pièces afin de plus aisément les transporter.

Plus à deux manans pour leurs peines d'avoir faict les fosses où les dictes reliques ont esté sauvées et colloquées par les députés du chapitre.

Plus pour l'achat de deux grands coffres où les dictes reliques ont été mises couvertes de planches et de dalles, 40 sols.

Ces coffres avaient été enterrés dans le jardin de la maison canoniale du sieur Thomas Nostin, dans le cloître. Deux plats d'argent avaient été cachés derrière un mur construit dans une *fenêtre* du chœur. Quelques objets furent en outre retrouvés, entre autres l'anneau d'or qui était

attaché au *privilége* du cloître, et dans lequel était enchâssé un saphir. Il fut rapporté le 11 février 1563 par M. Bourbeau, et attaché de nouveau à la charte[1].

Le chapitre lui-même porta plus d'une fois la main sur son trésor: en 1426, il avait donné le fermaillet de Saint-Étienne en gage pour 150 écus d'or, et en 1429 il l'avait vendu, moyennant 200 écus, pour payer les réparations du château de Lury.

Le 29 octobre 1526, les anneaux et les pierres précieuses légués par feu Coppin, furent vendus pour payer les œuvres du chœur, la construction et l'ornement du grand autel commencé.

Après la retraite des huguenots, les reliquaires furent déterrés et portés dans la *librairie* et de là au logis de M. Jehan Bourbeau, chanoine et maître de l'œuvre. Ils y furent cassés et fondus, puis on les reporta en lingots à la librairie, où ils furent pesés par Jehan Legier, orfévre et receveur des deniers provenant de la vente des biens ecclésiastiques. En effet, le roi avait obtenu du pape une bulle autorisant la vente de 150000 écus d'or de revenu à prendre sur ces biens. Le chapitre de Saint-Étienne avait été compris par les cardinaux de Guise, de Bourbon et de Pellevé, pour 50 écus

[1] Le chapitre avait eu probablement la pensée de se défendre ; avant le hardi coup de main de Montgommery, il fut compté « XL sols pour faire du salpêtre pour les munitions du chapitre. »

de revenu, dans la répartition de cette somme. Il vendit ses reliquaires pour payer le capital de cette rente. Le surplus fut employé au profit des chanoines. Tous ces faits sont consignés dans l'enquête ordonnée sur la demande de la communauté des vicaires, que les chanoines voulaient faire contribuer pour un cinquième dans la somme à laquelle ils avaient été taxés; l'enquête est du 6 novembre 1570.

Le 26 novembre 1563, il avait été arrêté, en réunion capitulaire, que le doyen, quelques chanoines et le maître de l'œuvre verraient dans les fers, cuivres et autres métaux retrouvés, ce qui pourrait être employé à la décoration de l'église et vendraient le reste. La châsse de saint Guillaume, la table de l'autel, le crucifix furent fondus. (Act. cap., enquête déjà citée, faite par Japot.)

En 1742, on décida que 16000 livres et différents bijoux seraient tirés du trésor; que ces bijoux seraient vendus, et que le produit en serait placé, avec les 16000 livres, sur le clergé, pour le revenu être employé à la décoration de l'église.

En 1768, le chapitre vendit encore pour 3375 liv. 10 s. de vieille argenterie, d'anciens ornements et de tapisseries.

Les chapes brodées d'or, de perles, à histoires, toutes les plus riches étoffes se détérioraient par l'usage, ou étaient condamnées par la mode. En 1562, il fut arrêté qu'on n'en porterait pas

d'une année. En 1734, il fut décidé que, vu le mauvais état des chapes, le chœur ne serait plus chapé en entier qu'à la procession de la Fête-Dieu.

Les voleurs aussi contribuaient à appauvrir le trésor. Le 23 août 1672, l'official de Bourges lança un monitoire, avec menace d'excommunication, à fin de révélation contre ceux qui avaient pris et dérobé des ornements, linges et chandeliers d'argent, etc.

En 1759, le roi invita les églises du royaume à envoyer aux hôtels des monnaies l'argenterie qui n'était pas indispensablement nécessaire à la célébration du service divin, en exceptant les croix et les vases sacrés, les châsses et les reliquaires. En conséquence de cette invitation, le chapitre envoya à la monnaie six chandeliers, trois encensoirs avec les navettes, quatre masses de bedeaux, quatre burettes et leurs plats, une lampe avec sa chaîne, deux bassins de vermeil, deux paix, un bâton de chantre, le tout pesant 99 marcs, pour la valeur totale de 5474 liv. 6 s. 3 d. (février 1760).

Un arrêt du conseil d'État du 10 octobre 1757 autorisa le chapitre de Saint-Étienne à vendre, pour terminer la décoration de son nouveau chœur, une partie des joyaux et ornements, et une chape en perles provenant de la Sainte-Chapelle, récemment réunis.

Après la suppression du chapitre, le district

de Bourges prit la direction du service de l'église métropolitaine du Centre, c'est ainsi que s'appelait alors la cathédrale; l'évêque métropolitain, Pierre-Anastase Torné, y fut installé en 1791. C'est donc désormais dans les registres du département, du district et de la commune de Bourges, qu'il faut chercher nos renseignements.

Le Directoire prit, le 7 décembre 1791, un arrêté contenant les dispositions suivantes : « Il sera procédé, sans délai, par des commissaires nommés par le directoire du district, à l'inventaire des effets renfermés dans le trésor de l'église métropolitaine. Les mêmes commissaires remettront aux procureurs fabriciens les objets jugés nécessaires au culte, dont il sera dressé un état et donné par eux reconnaissance. Ces effets seront fermés à trois clefs, le reste sera enfermé soigneusement dans des armoires. Il sera remis aux procureurs fabriciens deux ciboires, deux custodes, le nombre suffisant de vases renfermant les saintes huiles, et deux légères croix d'argent, etc., etc. »

Nous laissons de côté l'historique des autres mesures prises à cette époque, et qui se rapportent à la cathédrale de Bourges d'une manière générale, pour nous occuper uniquement de ce qui concerne le trésor.

Le 15 octobre 1792, l'an 1er de la république française, le maire et des membres de la commune se rendirent à l'église métropolitaine, l'é-

vêque ayant été averti ainsi que les fabriciens, et ils procédèrent, en exécution de la loi du 17 septembre 1792, à la confection de l'inventaire des meubles, effets et ustensiles en or et en argent employés au service du culte.

Cet inventaire comprend :

OR : la châsse de saint Étienne, couverte de plaques d'or, pesant	2m	7o	7g	»
Un reliquaire pesant			2g	24gr
ARGENTERIE DORÉE : un petit reliquaire représentant saint Étienne	1m	7o	4g	»
Un bâton de chantre	12m	1o	»	»
La croix de cérémonie	19m	1o	»	»
Une petite châsse dite de St-Laurent	12m	6o	»	»
Une couronne de St-Étienne, de laquelle était distrait un fleuron représentant la relique de la sainte Épine	12m	1o	»	»
La châsse des Innocents	110m	»	»	»
Autres objets sans détails	208m	2o	3g	»
ARGENTERIE : divers objets	79m	»	»	»

Les commissaires laissèrent « à la demande verbale, paisible et tranquille des citoyens, non assemblés, » une croix, un encensoir d'argent, différentes autres croix, les chefs de saint Étienne, de saint Guillaume, de sainte Luce, le bras de saint André, le bras de saint Austregésille, celui de saint Guillaume, un petit Saint-Étienne, différentes mitres, deux ostensoirs d'argent, la croix de l'évêque, deux paix, deux petites custodes pour porter le viatique, avec leurs vases et douze

calices; outre les effets et ustensiles, tels que chasubles, chapes, etc. Les effets laissés ne furent pas pesés; quant aux objets pesés, ils furent remis au conseil du district de Bourges, dont le reçu est au bas de l'inventaire.

Le 21 janvier 1793, les commissaires du district procédèrent au récollement : il manquait déjà « une petite croix de cristal de roche, deux burettes d'agathe, deux burettes de cristal de roche, deux mitres, deux objets de peu de valeur. »

Le 25 janvier, le conseil de l'évêque métropolitain, réuni sous sa présidence, informé qu'un citoyen s'était emparé de plusieurs clefs et avait ouvert des armoires du trésor, arrêta que la municipalité serait priée de venir constater l'état et le nombre des objets renfermés dans la salle du chapitre, et de faire un nouvel inventaire général. L'évêque voulait se mettre ainsi à l'abri de tout reproche de dilapidation, d'autant plus qu'il manquait déjà, outre les objets mentionnés plus haut, six autres burettes de cristal de roche, une grande quantité de tapisseries et des ornements précieux.

Le 28 janvier, le conseil de la commune de Bourges en surveillance permanente ordonna un nouvel inventaire, et fit procéder, le 29, en présence des commissaires du district et de l'évêque, au choix des objets qu'on devait laisser à l'évêque pour le service de la métropole. Cet

inventaire constate encore la présence des dyptiques et l'absence des objets remis au district pour être fondus. On ajouta à cet inventaire : 1° Le chef de saint Ursin, sur un piédestal de cuivre doré, portant sur son côté des anges, dont un tenait la croix, l'autre une crosse ; le chef et la mitre garnis de trente-trois pierres de différentes espèces ; la croix enrichie au milieu d'une rosette en pierre, et la crosse unie ; 2° la châsse de saint Ursin, couverte d'argent ; 3° un ciboire à filigrane d'émail, avec son couvercle ; 4° d'autres objets en argent, une grande quantité de chapes et autres ornements en velours ; 5° une chasuble de saint Ursin, d'une étoffe très-ancienne « et de vil prix »[1] ; 6° un plat de jaspe sanguin ; 7° dans la salle du chapitre, vingt-deux thèses et plans ; 8° un tableau représentant Jésus-Christ en croix et les deux larrons, avec un cadre à moitié doré ; 9° deux tuniques d'enfant, de velours ciselé, couleur feuille morte, garnies en or et argent fin, et une chape de même, avec les armes du ci-devant prince de Condé ; 10° la châsse de saint Sulpice ; 11° la châsse et le buste de saint Génitor ; 12° un bras de saint Austregésile ; 13° un bras de saint Ursin ; 14° deux petites châsses et deux reliquaires ; 15° plusieurs pierreries, une agathe représentant deux figurines que

[1] Ces objets provenaient de l'église de Saint-Ursin, consacrée à l'apôtre du Berry.

l'on croit être Marc-Antoine et Cléopatre; 16° une croix couverte de fleurs de lis en relief, qui était chez l'orfévre pour être raccommodée.

Le même jour, et les 23 mars, 18 mai et 3 août 1793, le sacristain donna reconnaissance des objets à lui laissés pour le culte (le reste fut enfermé) : c'étaient 47 chasubles d'or, de velours et de soie; 24 chapes, 27 aubes, 9 nappes d'autel, 2 paix, 1 calice ayant une fausse coupe ciselée représentant la Naissance de Notre-Seigneur, l'Adoration des Mages et la Cène, et sur la patène la Descente de croix, le tout pesant 3 marcs 6 onces 7 gros; 5 autres calices, 2 burettes d'argent, 1 plat ovale en argent, 3 ciboires, 2 encensoirs, 2 boîtes à mettre les saintes huiles, 1 ostensoir d'argent, le grand dais, 1 grand parement appelé *Tous-les-saints;* les chefs de saint Étienne, de saint Ursin, de saint Guillaume, les 2 vraies croix, 1 statue de la Vierge.

Le 8 brumaire an II, le comité révolutionnaire de la commune arrêta qu'on retirerait de l'église métropolitaine tout ce qui serait jugé inutile au culte. Le décadi suivant, une commission se présenta dans la sacristie, et laissa à l'évêque 1 ostensoir, 1 grand ciboire et 5 calices. L'évêque Torné, qui était présent, objecta que ce nombre était insuffisant pour les 40 prêtres qui disaient tous les jours leur messe dans l'église métropolitaine, mais on passa outre. Tous les autres objets en or ou en argent, vases, châsses,

croix, etc., furent brisés, et les métaux, séparés et pesés, produisirent :

Or	9 marcs 7 onces 3 gros
Argent doré	349 marcs 2 onces
Argent	281 marcs 1 once

On mit séparément dans une boîte les pierreries, médailles et pierres gravées, dont la description est au procès-verbal, savoir :

Deux médaillons servant de pendants, en agate à trois bancs, représentant, l'un un homme couronné de lauriers, l'autre une femme coiffée à l'antique; lesdits deux médaillons ayant le fond couleur café, les figures d'un blanc naturel et la barbe et les cheveux bruns.

Un autre médaillon ovale, aussi d'agate à deux bancs, représentant un empereur romain dans sa chaise curule, avec deux figures, une de chaque côté le couronnant, le fond brun, les figures grises.

Autre agate à deux bancs, Alexandre costumé en guerrier, la figure duquel est de couleur grise sur un fond brun.

Un autre médaillon d'agate blanche, représentant une femme habillée à la romaine.

Un autre médaillon en agate à deux bancs, à fond gris, représentant le buste d'une femme coiffée et habillée en draperie de couleur blanc de lait.

Un camée rond, à trois bancs, représentant Antoine et Cléopatre couronnés de lauriers.

Un autre médaillon d'une agate à trois bancs, représentant la tête d'un vieillard ayant la figure blanc de lait, la barbe et les cheveux roux.

Un autre camée représentant un vieillard.

Enfin, un autre médaillon composé d'une agathe à trois bancs, ayant environ trois pouces carrés, de couleur fond gris, représentant Antoine et Cléopatre ayant la figure blanc de lait et les cheveux et costume roux.

Toutes ces dépouilles furent envoyées à la Convention. Il résulte d'un extrait du procès-verbal de la séance du 26 brumaire an II du comité des inspecteurs de la salle de la Convention nationale, que les camées furent remis à la commission des monuments, les pierres précieuses déposées provisoirement au comité, et les métaux transportés et pesés à la Monnaie. Certificat en fut délivré par le conventionnel Robin, sous le cachet du comité.

Dans l'intervalle, l'évêque Torné avait écrit au comité de Bourges une lettre dans laquelle il offrait, pour les besoins de la patrie, les cinq calices que possédait encore la cathédrale, en proposant d'y substituer des calices de cristal, qui pouvaient être faits à la verrerie de Boucart. Un membre du comité révolutionnaire écrivit en marge : « Il sera vérifié pourquoi il se trouve un calice de plus dans la sacristie de la métropole ; quant au surplus.... » Mais un autre membre biffa cette phrase et écrivit : « Il n'y a lieu à délibérer, sur ce que le comité pense que sous peu il n'y aura plus besoin ni de calice de cristal ni d'argent. »

Le 29 brumaire, la commune fit procéder, en présence des commissaires du comité révolution-

naire et de surveillance, à l'enlèvement de toutes les matières d'or et d'argent existant encore dans la « ci-devant métropole devenue le temple de la Raison ou de l'Unité. » Trente-quatre journées d'ouvriers furent employées à arracher de la mitre de saint Guillaume les pierreries, les perles, l'or et l'argent, et à séparer les métaux précieux des ornements, ainsi qu'à briser les émaux. La séance du quintidi de la première décade de frimaire fut consacrée à faire brûler les châsses, bustes, reliques et reliquaires.

Tous ces débris furent emballés dans sept caisses pesant 1613 livres, scellées du cachet du comité, et expédiés à la Convention. Les députés du département furent chargés d'en faire le dépôt, ainsi que d'une adresse patriotique appropriée à la circonstance.

Le 7 nivôse, le dépôt n'était pas encore effectué, et le représentant Fauvre-Labrunerie écrivait au comité révolutionnaire : « Frères et amis, les envois des hochets de la superstition sont si abondants et si multipliés, qu'il n'a pas encore été possible à mon collègue Pelletier et à moi de faire le dépôt de ceux que vous nous avez adressés. Cette longue opération est ajournée au 9 de ce mois, etc.... » Les reçus de l'administration des domaines sont datés du 9 et du 12 nivôse.

Le 18 nivôse, Pelletier écrivit qu'il avait fait part à la Convention du don civique de la commune de Bourges, et que mention hono-

rable et l'insertion au bulletin avaient été décrétés.

Il restait encore quelques ornements sacerdotaux dans le temple de l'Unité. Le 8 ventôse an II, sur une réquisition du district, la commune autorisa le citoyen Noël, commissaire préposé à l'habillement de la première réquisition, à y prendre ce qui lui paraîtrait propre à cet habillement; il y prit des chasubles, dalmatiques et chapes de velours cramoisi et rouge, des pentes de dais, etc.

Le 24 ventôse de la même année, le tapissier chargé de la décoration du temple de la Raison employa à cet usage deux chapes de velours cramoisi, quarante-trois aunes de damas et de taffetas cramoisis, blancs et bleus, une chape de moire cramoisie, deux rideaux semblables, des tapisseries, etc. Le même jour, le citoyen Bonneau, administrateur du district, demanda un plat précieux « de cailloux » qui était dans le trésor, et le porta au district. Ce vase, resté depuis à la mairie, est aujourd'hui au musée départemental.

Le 5 germinal, le comité des arts de la société populaire ayant établi *la comédie républicaine*, fut autorisé par le district à prendre des effets dans le temple de la Raison; il y prit 46 chapes ou chasubles, 31 étoles, 1 dais, 1 tapis, 1 drap mortuaire, des aubes, des soutanes, des panaches, quelques petits meubles, des agrafes, etc.

ÉTAT ACTUEL DU TRÉSOR.

Parmi les objets que l'on montre encore aujourd'hui aux fidèles, il s'en trouve quelques-uns qu'on dit avoir appartenu à saint Guillaume, entre autres une sorte de camisole en étoffe de laine très-grossière, et de dimensions telles, qu'elle donne du personnage qui l'a portée une idée colossale. Une chaussure en cuir doré est également conservée comme ayant appartenu au saint archevêque; la semelle, dont l'intérieur est en liége, n'a pas moins de 0^{m},06 d'épaisseur. Cette chaussure ressemble assez à des mules; elle est du reste, par ses dimensions, en rapport avec la camisole.

On prétend qu'une autre chaussure, que l'on montre également, a appartenu à saint Austregésile. Elle est en velours cramoisi; la partie antérieure forme des crevés; il y a une petite bride, et une boucle pour l'attacher sur le coude-pied; mais l'authenticité de cette chaussure nous semble bien hasardée, saint Austregésile étant mort en 624, et l'étoffe ainsi que la forme de cet objet paraissant appartenir à une époque moins ancienne.

Il est une autre curiosité d'un incontestable intérêt, sinon artistique, du moins historique : c'est un masque du chef de *sainte Jeanne*, fille de Louis XI et femme divorcée de Louis XII. Ce

masque est en carton peint; il a été moulé sur nature après la mort de la princesse, en 1505, à Bourges, où elle s'était retirée et avait fondé un ordre de religieuses, sous le nom des Annonciades, dont elle suivait la règle sans en avoir pris l'habit. Ce chef est exposé publiquement le 4 février de chaque année, avec d'autres reliques. On conserve enfin un soulier qui a appartenu à cette reine; c'est celui qu'elle portait pour dissimuler la difformité dont elle était atteinte. (Elle avait une jambe plus courte que l'autre.)

BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE.

Bourges a dû à l'importance de son chapitre métropolitain de posséder une des plus anciennes bibliothèques du moyen âge. Longtemps avant la réunion dans la tour du Louvre des volumes qui furent le noyau de la grande Bibliothèque nationale, il y avait à Bourges une *librairie*. Dans le plus ancien cartulaire de la cathédrale[1] on lit une note où sont mentionnés une partie des livres qui faisaient alors partie du trésor de Saint-Étienne. C'est la liste de ceux qui étaient déposés chez l'archiprêtre. L'insertion de cette pièce dans le cartulaire montre quel prix le chapitre attachait à ces livres. Après l'indication

[1] Ce cartulaire, qui est d'une époque antérieure au XIIIe siècle, appartient aujourd'hui à M. Vermeil, libraire-éditeur à Bourges; il se compose de 335 ff, in-4°.

d'une *Bible* en deux parties, on y lit les mentions suivantes :

Moralia Job.
Omelie beati Augustini.
Beda antiquus super evangelia.
Duo libri beati Gregorii in eodem volumine.
Psalterium glossatum de antiqua glossa.
Omelie beati Gregorii super evangelia complura.
Anne super epistolas.
Legende antiquissime plur. mart. et conf.
Beda.
Passiones et legende beati Bern. et al.
Ordinarius archiepiscoporum.
Alius ordinarius.
Quidam antiphonarius.

Cette bibliothèque, comme toutes celles des établissements religieux, s'augmenta principalement par des dons ; cependant le chapitre fit aussi quelques acquisitions[1]. Elle fut longtemps

[1] En 1239, saint Philippe (Berruyer) archevêque, donna au chapitre de quoi acheter et faire faire des livres. (Ancien cartulaire.)

En 1324, Odon de Saint-Julien, doyen, légua 80 liv. pour faire un graduel et deux livres contenant l'office de quelques saints et leurs légendes.

En 1447, le chapitre ordonna à son maître de l'œuvre d'acheter des parchemins d'un marchand venant de Bretagne, pour l'écrivain qui écrivait le graduel de l'église. (Act. cap.) Il en fut acheté 33 douzaines pour 33 royaux d'or. (Comptes du receveur.)

Vers le même temps, les archevêques d'Avaugour et Jean Cœur donnaient au chapitre de précieux manuscrits.

enfermée dans des armoires placées dans le sanctuaire, près du maître autel, avec le trésor

En 1468, Nicolas Retif fut chargé de corriger le nouveau martyrologe.

En 1470, quittance fut donnée à Martin de Breuil, de la Vie de J. C. en deux volumes, léguée par le chanoine Jean de Breuil, son frère.

En 1515, Étienne Rivière écrivit l'obituaire.

Dans le livre des obit, f° 17, se trouve cette mention : « Anniversarium pro magistro Symone le Jay, canonico hujus ecclesiæ, qui dedit librum : de proprietatibus rerum ymaginatum, et alium : flores sanctorum, in quo continetur evangelium Nichodemi de passione Christi. »

En 1522, le dernier jour de mars, Guillaume Dallida, verrier et peintre, « advoue et confesse avoir receu de mestre Claude Mestier, mestre de l'œuvre de l'église de Bourges, 6 liv. tournois pour avoir faict les hystoires et lettres d'or au livre de l'Epistollier du grand autel faict à neuf, et reffaict les lettres d'or de l'Evangelier et vinéettes qui n'estoient pas bien »

En 1523, Me Symon Jortesson, écrivain, reçut 48 s. pour avoir écrit sur parchemin l'histoire du comte de Macon, le menuisier qui fit le tableau reçut 15 s. On vendit les anneaux et pierres précieuses données par Pierre Coppin pour les livres du chœur. Jean Sarde reçut 15 écus soleil pour des livres nouvellement refaits.

En 1526, François le Paige, écrivain, écrivit plusieurs cahiers du grand antiphonier, à 3 liv. le cahier.

En 1530, Bremaut légua 30 liv. afin d'acheter du parchemin pour noter les responsaria de l'Eglise.

En 1584, il fut payé une somme de 17 liv. 16 s. à Me Corbier, qui avait entrepris de faire un antiphonier pour le temps pascal à servir au chœur de l'église. (Comptes de l'œuvre.)

et les reliques. Ce fut seulement le 18 novembre 1443, que le chapitre décida de faire faire une *librairie* dans l'église; il y consacra trente écus d'or qu'avait donnés M. Guillaume Panneret, et le 6 décembre, MM. Martin Drouet et de Bueil, chanoines, furent chargés de rechercher avec des ouvriers quel serait l'endroit le plus convenable pour cette destination. (Act. cap.) La somme destinée à ce travail n'était probablement pas suffisante; car Jacques Cœur, qui faisait alors construire la sacristie de la cathédrale, consacra la salle haute de cet édifice à la *librairie*. (Act. cap. de 1447.) Les livres y étaient attachés sur les pupitres par des chaînes de fer, dont plusieurs se voient encore sur les reliures en bois.

A cette mesure de précaution on en avait joint d'autres; ainsi, on lit dans un acte capitulaire de 1267 :

Statutum fuit quod missale vetus et missale novum non extrahantur de ecclesia nec deferantur per domos canonicorum vel vicariorum; et hoc idem statutum fuit de omnibus aliis libris ecclesie, nisi canonicus vel vicarius velit dicere servicium suum vel horas suas, et eadem die debent et tenentur reddere et remittere[1].

Les livres du chœur y étaient enchaînés également. Un acte capitulaire du 7 août 1433 or-

[1] Grand cartulaire de Saint-Étienne, vol. I. (Archives de la préfecture.)

donne au maître de l'œuvre de faire réparer le livre des Morales de Job, et de le faire enchaîner avec les autres livres dans la librairie[1]. En 1523, le chancelier veut emporter une ancienne Bible afin de corriger les livres des légendes et autres pour la ponctuation, et c'est une délibération du chapitre qui l'y autorise.

L'inventaire de 1537 nous fait connaître quelle était à cette époque la composition de cette bibliothèque; on y trouve l'indication de cent vingt manuscrits et de deux volumes *de Moulle*, dont un à moitié manuscrit; voici la description des principaux :

Quatre livres pontificaulx, dont y en a deulx historiés, et l'ung se commance : Ordo ad confirmandum pueros; l'aultre se commance : Ordo in dedicacione eclesie; lesqueulx a donnés Monsr Cueur, arcevesque de Bourges.

Item les deulx aultres non historiés, dont au commencement de l'ung y a : In dedicatione seu benedictione eclesie, et au commencement de l'aultre y a : Ordo ad confirmandum pueros; lesqueulx a donnés feu Monsr de Cambray, arcevesque de Bourges.

Item ung pontifical en parchemyn, qui se commance : Ordo ad confirmandum pueros, historié au commencement. Dans les histoires sont les armes de Monsr Cueur.

Item ung aultre livre en parchemyn escript à la main, qui sert le Jeudy Sainct à faire le cresme, au commencement duquel est escript en lettre de vermillon : Feria quinta

[1] « Quod magister operis faciat reparare librum Moralium Job, et faciat incathenare cum aliis libris in libraria. »

in cena Domini, et en fin dudict livre y a la oraison : Respice.

Item ung aultre livre en parchemyn, noté, escript à la main, là où y a escript au commencement du premier feuillet : Pontificale non completum de libris reverendisimi in Cristo patris domini Joannis Cordis, et au IIIIe feuillet d'icelluy sont les armes dud. Sr, et en la fin dud. livre y a escript : Gaudentes in cœlis, tout noté.

Item ung pontifical en parchemyn, escript à la main, au commencement duquel y a en teste du second feuillet en lettre rouge : Dominica prima adventus.

Item ung livre en parchemyn, escript à la main, signé : Alabat, l'an 1416, auquel est contenu la valeur au juste des terres, justice, rentes, et revenus de la seigneurie de Lury en Berry[1].

Item deulx grands volumes en papier, escripts à la main, dont l'ung est couvert de hays de boys, auquel est contenu la Vie et miracles de Monsr St Philippe, arcevesque de Bourges.

Item ung livre en parchemyn, escript à la main, au commencement duquel y a escript : Rubrice totius libri de conservatione fontium.

Item ung petit pontifical donné par Monsr de Cambray, arcevesque de Bourges.

Item ung livre en parchemyn, escript à la main, noté, au commencement duquel y a escript : Gregorius, et en fin y a une prose.

Item ung aultre livre en parchemyn, escript à la main, couvert de cuir rouge, donné par ung arcevesque de Bourges nommé Petrus, au commencement duquel y a en teste : Liber generationis, et avec l'exposition.

Item ung aultre livre en parchemyn, escript à la main et noté, auquel sont contenuz plusieurs Responds, Alleluia,

[1] Donnée au chapitre par Jean, duc de Berry.

Offertoires et Proses. Au commencement d'icelluy est escript en lettre rouge : Un grand R. In natali Domini ad vesperas, et en la fin y a ung Post-Communion qui se commance : Gaudete, et est icelluy livre couvert d'ivoyre à quatre imaiges des deulx coustés et les quatre évangélistes en figures.

Item ung aultre petit livre en parchemyn, noté de fort petites notes, au commencement duquel y a escript : Missus est angelus, et est icelluy livre couvert en boys.

Item ung aultre livre en parchemyn, escript à la main et noté, où sont contenuz plusieurs Responds, Alleluia, Kirie, Gloria, Proses et Hymnes; au commencement duquel y a escript et noté : Juda et Jerusalem, et est couvert icelluy livre d'ivoyre, où y a de chacun cousté unze imaiges de personnes, et les bourds de la couverture d'icelluy sont de boys.

Item ung aultre missel en parchemyn, escript à la main et noté, au commencement duquel y a ung long calendrier et en la fin d'icelluy y a plusieurs Benedictions; relié en hays.

Item deulx livres couverts d'ivoyre avec les fermoils d'argent; là où l'on chante les épistres et évangiles tous les jours.

Item deulx aultres livres en parchemyn, l'ung vieil et ancian, et l'aultre faict de nouvel, esquels sont contenuz les anniversaires qui se font en lad. église, dont le neuf est au cueur de lad. eglise et le vieil au chapitre.

Item ung grand livre en parchemyn, auquel sont contenues toutes les légendes du temps, qu'on lict dans lad. église depuis le premier dimanche d'Advent jusques au samedi de Pasque (et trois aultres volumes pour le reste de l'année).

Ung livre en parchemyn appelé l'Ordinaire, auquel sont contenuz les règles demonstrans comment le service doibt estre faict tout le long de l'année, et en icelluy sont les légendes qu'on lict les jeudis quand on faict sainct Estienne, et les quatre livres des dialogues Sct Grégoire.

Item ung livre en parchemyn, auquel sont contenuz plusieurs livres de Sct Jhérosme.

Ung petit livre en parchemyn fort ancian, où est le psaultier, au commencement duquel est le calendrier et en la fin les litanies des Saincts.

Ung bréviaire en parchemyn escript à la main, que a donné à lad. église messire Françoys Tullier, chanoyne de lad. église et docteur in utroque jure.

Deulx bréviaires.

Item ung petit livre en parchemyn bien ancian, intitulé : Rationale divinorum officiorum, donné à lad. église par feu de bonne mémoire Me Guillaume du Bueil, licentié en loys et secrétaire du Roy.

Item ung livre : De proprietatibus rerum.

Item ung livre en parchemyn bien ancian, intitulé au commencement : Prologus super legendas Sanctorum editus a fratre Jacobo januensi ordinis fratrum predicatorum.

Ung livre en parchemyn fort vieil et ancian, auquel sont contenuz plusieurs légendes des Saincts et Sainctes, et est attaché d'une chesne devant le siège du grand arcidiacre.

Ung bréviaire en parchemyn en grand marge, qui est attaché à ung petit pulpitre après le siege de Monsr le grand arcidiacre.

Item une bible en parchemyn bien ancienne, laquelle est escripte à la main.

Deulx bréviaires en parchemyn, dont en l'ung est contenu : Tempus yemale, et en l'autre est contenu : Tempus estivale.

Dix processionnaires en parchemyn, notés, couverts de cuir.

Ung aultre en parchemyn.

Dix aultres en parchemyn, couverts de cuir rouge; en deulx d'iceulx y a un cayer auquel y a une messe notée.

Dix huit aultres cayers en parchemyn, qui servent à la procession du jour du Corps de Dieu.

Six aultres cayers en parchemyn, tous notés, qui servent aux enterrements des corps.

Ung aultre livre en parchemyn, auquel sont contenuz les évangiles des festes de chantre et soub-chantre.

Item deulx grands livres en parchemyn, notés, esquels sont contenuz les Passions, la bénédiction du cierge pascal.

Item ung grand missel en parchemyn tout noté, auquel sont en plusieurs lieulx les armes de feu Mons[r] Cueur, arcevesque de Bourges, lequel l'a donné à l'église.

Item ung aultre grand missel en parchemyn, en moulle excepté le Canon et toutes les Préfaces, lesquelles sont escriptes à la main.

Item ung missel en papier, en moulle, qui sert à présent au grand autel de lad. église.

Dans un ancien titre, contenu dans la liasse 61[e] du chartrier actuel du chapitre, il est question d'un livre couvert de bois et de cuir blanc appelé : *Legenda sanctorum Bituricensium*.

La prise de Bourges par les protestants, en 1562, causa en partie la dispersion de cette précieuse collection. On put cependant racheter quelques livres aux *souldards* qui les avaient enlevés ; Gilbert Doynet, Jehan Garnier, libraire, et d'autres personnes en rapportèrent quelques-uns. Un soldat huguenot avait vendu pour quatre sous un volume du vénérable Bède.

En 1662, l'archevêque Anne de Levis-Vantadour légua sa bibliothèque au chapitre. On lit dans son testament :

Que les livres et meubles de la bibliothèque ne seront compris dans l'inventaire qui pourra être fait en justice des biens du testateur, mais qu'inventaire particulier et cata-

logue en sera dressé à l'amiable par les exécuteurs testamentaires, en présence de deux chanoines députés par le chapitre et du bibliothécaire ; que dudit inventaire seront faites trois copies, pour rester : l'une entre les mains du chapitre, la deuxième dans la bibliothèque, la troisième entre les mains des exécuteurs testamentaires.

L'exécution de ce testament fut contestée par la duchesse de Vantadour, au nom du duc son fils, neveu et héritier de l'archevêque; mais il y eut transaction passée le 3 avril 1666 entre M. Jean de Montpezat de Carbon, archevêque de Bourges, la duchesse de Vantadour et les chanoines, qui renoncèrent au bénéfice de la clause du testament suivant laquelle le bibliothécaire devait être pris exclusivement parmi eux. Il fut réglé que les archevêques conserveraient la bibliothèque dans leur palais, nommeraient le bibliothécaire à leur choix, et payeraient son traitement; qu'ils ne pourraient vendre, engager ni aliéner tout ou partie de la bibliothèque, qu'ils seraient chargés de l'entretien, de la reliure, et de remplacer les livres perdus; enfin, qu'ils reconnaîtraient les inventaires tous les ans au temps de Pâques, en présence de deux chanoines délégués à cet effet par le chapitre. La bibliothèque devait être ouverte aux chanoines les mardis et vendredis, pendant une heure, et le bibliothécaire devait leur remettre, sur reçu, les livres qu'ils demanderaient.

Cette bibliothèque resta donc distincte de celle de la cathédrale. L'inventaire du trésor, fait en 1696, mentionne comme se trouvant alors dans celle-ci :

Deux livres couverts de lames d'argent doré : dans l'un sont écrits les Evangiles et dans l'autre les Epîtres; sur la couverture de celui des Evangiles d'un côté est un Crucifix de relief, une Notre-Dame et un Saint-Jean avec douze pierres, de l'autre côté une Résurrection avec onze pierres, toutes les autres étant perdues; sur la couverture du livre des Epîtres est un Saint-Paul d'un côté et un Saint-Pierre de l'autre, en relief, avec vingt-deux pierres et deux chatons de chaque côté, les fermoirs en vermeil.

Un missel à l'usage de l'église de Bourges, imprimé en 1522, sous Mgr de Bueil, archevêque; couvert de maroquin noir.

Plusieurs autres missels ou livres d'offices donnés par MM. de Levis, Chéron, Riglet, Agard, Bonardeau, etc. Presque tous ces livres avaient été imprimés à Lyon.

Enfin un livre longuet, dans lequel sont écrits les noms de MM. les archevêques de Bourges depuis saint Ursin, sur la couverture duquel il y a quelques figures en relief; ladite couverture d'ivoire, appelée Diptyque.

Dans leur *Voyage littéraire*[1], Dom Martenne et son savant compagnon n'ont consacré que quelques lignes à la bibliothèque de la cathédrale de Bourges. « Parmi les manuscrits, disent-ils, les principaux sont une belle Bible en deux gros volumes; Saint-Augustin, sur les psaumes; Saint-Isidore, du souverain bien; le livre d'Al-

1. En 1717.

cuin adressé au comte Guy; la Vie de saint Guillaume, duc de Gellone; un ancien missel qui commence par l'antienne Gregorius præsul; plusieurs traités de saint Thomas, entre autres un petit traité des sorts; les Constitutions de Simon, légat du Saint-Père; Hugues de Saint-Victor, sur les pseaumes; les commentaires de Gautier, évêque de Maguelone; un vieux glossaire d'environ cinq cents ans, que l'auteur avait composé pour ses fils. »

A l'époque de la Révolution, la bibliothèque de la cathédrale et celle du palais des archevêques furent réunies pour former la bibliothèque de la ville, et celle-ci s'augmenta successivement du dépôt des livres enlevés aux établissements religieux supprimés, livres dont il existe encore plusieurs inventaires rédigés par le citoyen Champion, garde des livres et manuscrits provenant des établissements nationaux. Elle reçut en outre des livres, pour la plupart richement reliés, provenant des bibliothèques des princes et des émigrés. Malheureusement, dans les premières années, beaucoup de manuscrits disparurent : ainsi, on ne trouve plus aujourd'hui un volume qui avait été signalé par Champion à la commission temporaire des arts, et qu'il a décrit ainsi : « Dialogues satiriques en vers et en prose entre la foi et l'entendement, par Alain Chartier, secrétaire de Charles VII, avec figures placées en

vignettes, bien faites, à l'encre de Chine, lettres en or au commencement de chaque livre; manuscrit sur velin, du xve siècle, relié en veau. » Une Bible copiée, en 1334, par Guillaume de Bove a également disparu. Ces deux manuscrits étaient encore à Bourges en l'an IV. Cette même année, la commission des arts fit déposer à la Bibliothèque nationale, à Paris, le curieux diptyque d'ivoire du consul Anastase, dont il est question dans l'inventaire de 1696, comme servant de couverture au catalogue des archevêques.

On ignore comment ce curieux monument était entré dans le trésor de Saint-Étienne. Il a été gravé pour l'ouvrage du P. Wiltheim, sur le diptyque de Liége [1]; pour le *Voyage littéraire des deux bénédictins*, et pour l'*Antiquité expliquée* du P. Montfaucon. Catherinot en a fait mention dans ses *Antiquités romaines du Berry*. Il a été récemment reproduit par M. Hazé dans le recueil de M. Labouvrie; enfin M. l'abbé Romelot en a publié une description écrite en 1710 par l'abbé de Guilly. Nous n'aurions donc rien à en dire, si nous ne tenions à redresser une erreur regrettable, commise au sujet de ce monument par M. l'abbé Romelot. « Ce monu- « ment si précieux pour son antiquité, » dit ce sa-

[1] *Diptychon Leodiense, ex consulari factum episcopale;* Leodii, 1659, in-fol.

vant, p. 316 de sa *Description de l'église métropolitaine de Bourges*, « est devenu, à ce qu'il « paraît, la proie et le partage de quelque bon « patriote. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il « était en 1807 entre les mains d'un ci-devant « grand-vicaire de l'évêque constitutionnel du « département de l'Indre, mort à Tignières en « 1822; il le tenait, dit-on, du premier évêque « constitutionnel du département du Cher. »

Or, on a vu que, dès l'an IV, ce monument était déposé à la Bibliothèque nationale, où il est encore aujourd'hui. Ajoutons d'ailleurs que Pierre Anastase Torné d'évêque devint meunier; que nous avons sous les yeux une lettre, datée de son moulin, près de Tarbes, le 12 prairial an II, qu'il écrivit aux membres du comité de surveillance de Bourges pour leur faire ses adieux, et qu'il mourut peu de temps après. Ce serait donc, au plus tard, dans la première moitié de l'an II, qu'il aurait pu disposer du diptyque, et deux ans après, au commencement de l'an IV, ce précieux objet était encore conservé au district de Bourges, ainsi que le prouvent des lettres qui existent aux archives du Cher.

Disons enfin, pour terminer cette histoire de la bibliothèque de la cathédrale et des archevêques de Bourges, et pour expliquer la disparition d'un certain nombre de manuscrits qu'on s'étonne de ne plus retrouver dans la bibliothèque de la ville, que sous le gouvernement de

la Restauration, plusieurs caisses de manuscrits furent livrées par un bibliothécaire ignorant, sur les ordres d'un maire qui disposait illégalement de la propriété communale.

Paris. — Typographie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

